

Associations d'habitants 1

"Le Coq du Champtier" (Champtier-du-Coq)

"Les Champs" (Champs-Elysées)

"Association des habitants d'Evry 1" (Les-Pyramides)

"ACUSCO"



Fête du quartier des Pyramides le samedi 20 juin 1981

TABLE DES MATIERES

Editorial du président	page 03
Association "Le Coq du Champtier"	page 05
"Association des Champs"	page 13
"Association des habitants d'Evry 1"	page 17
ACUSCO (Association pour la création d'une seule commune)	page 23

Illustrations

Champtier-du-Coq	page 31 à 33
Champs-Elysées	page 34 à 35
Evry 1 (Les-Pyramides)	page 36 à 41
ACUSCO	page 42 à 56

EDITORIAL

Voici un document entièrement consacré à la vie associative de la période 1970-1985, phase pionnière de la ville nouvelle d'Évry. Les anciens vont y retrouver le souvenir de figures de la vie locale d'hier, figures qui pour certaines ne sont plus là aujourd'hui. Les jeunes générations vont y goûter le dépaysement d'une période révolue.

En traitant de l'animation, le Document mémoire n°9 abordait un terrain très proche. L'association Evry-animation avait donné naissance à un foisonnement d'associations nouvelles. Mais il s'agissait d'un mouvement provoqué par la puissance publique, et plus précisément par l'Etat, qui avait mis en place des hommes et des crédits pour aider au démarrage d'un nouveau monde urbain.

Dans ce Document-mémoire n°11, il sera maintenant question de la "génération spontanée" : les associations créées à l'initiative des seuls habitants. Le quartier était leur principal cadre d'éclosion. Des logements nouveaux sont livrés, leurs occupants prennent possession des lieux, font connaissance et s'organisent pour traiter leurs problèmes de voisinage. Nous verrons comment la même dynamique produit des effets variables dans les trois premiers quartiers nouveaux de la commune d'Evry : Champtier-du-Coq, Champs-Élysées et Pyramides.

Le dernier document retrace les principales étapes de l'histoire de l'ACUSCO (Association pour la création d'une seule commune), au début des années 1980. Il s'agit toujours d'une affaire d'habitants, mais au niveau inter-quartier cette fois. Au bout de quelques années, les militants de ces premières associations de nouveaux-venus avaient eu le temps d'emmagasiner beaucoup d'informations sur ce vaste projet d'urbanisme d'Evry. Ils avaient cru en cette ambition de ville nouvelle chef-lieu de l'Essonne, et voilà qu'arrive une première phase de transmission des pouvoirs entre l'Etat et les communes. L'Epérvy, instrument de l'Etat, est réduit à son rôle d'aménageur et de développeur économique. L'information des habitants, l'organisation de la vie sociale reviennent sous tutelle des mairies, qui se recentrent sur les vieux villages. Les pionniers de la nouvelle capitale départementale ont du mal à se résigner à un sort de commune de banlieue de grande couronne.

Ne perdons pas de vue que le présent document n'est qu'une série de témoignages, recueillis au cours d'interviews d'acteurs de cette aventure. Ils n'ont pas le statut de science objective, mais en tant qu'expression de vécus, ils ont une valeur irremplaçable pour les historiens qui viendront, avec le recul, rapprocher ces dires d'autres informations, souvent inconnues de ceux qui furent les acteurs de terrain.

Le titre "Associations d'habitants 1" veut insister sur le fait que le sujet n'est pas épuisé avec ce n° 11. Mémoire de la ville nouvelle détient déjà matière à en alimenter plusieurs autres. Il reste beaucoup à dire sur les associations d'habitants dans les autres communes de la ville nouvelle, comme les associations de "hameaux" qui ont fleuri à Courcouronnes dans cette période. Beaucoup à dire aussi sur les associations à dimension intercommunale comme les "Jardiniers amateurs", la "Maison du monde", "L'université du temps libre"... Beaucoup à dire encore sur les associations des milieux sportifs, musicaux, universitaires, professionnels, sur les MJC, les maisons de quartier...

Ces domaines à couvrir nous conduisent à lancer un appel. Vous avez vécu de grands moments de l'histoire de notre secteur d'Evry-Centre-Essonne, et vous aimeriez qu'il en reste des traces pour les générations à venir ? N'hésitez pas à prendre la plume (ou le clavier). Mémoire de la ville nouvelle est votre partenaire pour transmettre vos essais aux historiens.

André DARMAGNAC

ASSOCIATION "LE COQ DU CHAMPTIER"

(Quartier du Champtier-du-Coq)

Interview réalisé le 10 avril 2006 par André DARMAGNAC et Dominique PLANQUETTE
Pour "Le Coq du Champtier" : Marc et Marie-Françoise ALMERAS, Louis LAUNEY.

Présentations

Marc ALMERAS : Nous habitons Evry depuis mars 1971. Avant nous étions à Ris-Orangis. Nous attendions la naissance de notre second enfant, Anne. Notre logement était trop petit. Nos amis BOUTET nous ont attirés à la résidence du Parc-de-Petit-bourg, dans un petit immeuble près du gymnase Piat. Nous avions le projet d'acheter une maison à Courcouronnes, mais nous avons renoncé quand nous avons découvert qu'un feeder passait sous notre terrain. En 1972, j'ai repéré dans la nouvelle résidence Chantecler, au Champtier-du-Coq, un appartement un peu particulier, à l'angle du bâtiment. Tout n'était pas orthogonal à l'intérieur. Nous y avons vécu 29 ans, avant de nous installer ici, rue Mathilde à Evry.

Mon métier est paysagiste. J'ai travaillé trente quatre ans au groupe "Immobilière 3F", pour m'occuper des espaces extérieurs de cette société, qui gère aujourd'hui 140 000 logements HLM.

Marie-Françoise ALMERAS : C'est par mes relations que nous sommes venus à Evry. Je travaillais avec Marianne BOUTET au centre d'enfants inadaptés qui était dans l'ancienne mairie de Ris-Orangis. Son mari, Jacques, était ingénieur à IBM. Ils habitaient Le Parc-de-Petit-Bourg et il était président de la MJC, qui se trouve près de l'ancienne mairie d'Evry, place du général de Gaulle. Nous sommes vite devenus amis de ce couple, c'est ce qui nous a attirés dans la ville nouvelle.

Louis LAUNEY : Je suis arrivé au Champtier-du-Coq parmi les premiers habitants, en 1972, et j'ai habité trois ans au 4 rue Voltaire, avant de déménager aux Pyramides en 1975, où je réside toujours. Je suis prêtre, et mon arrivée correspondait à la mission qui m'avait été confiée par l'évêché sur la ville nouvelle d'Evry.

Après des études à Strasbourg, j'avais résidé quelques années à Palaiseau, puis Arpajon. Je travaillais sur une thèse pluridisciplinaire qui avait pour titre "L'adaptation de l'Eglise aux évolutions de la population en milieu urbain". Il y avait trois dimensions : théologique, histoire des institutions/droit, et sociologique. J'avais besoin d'un terrain d'études pour cette partie sociologique. Le vicaire général envisageait de me nommer aumônier des étudiants et des scientifiques sur le plateau de Saclay. Cela ne me convenait pas. J'ai préféré le terrain de la ville nouvelle.

Naissance du "Coq du Champtier"

André DARMAGNAC : Donc vous êtes arrivés tous les deux en mai / juin 1972, avec les premiers occupants du Champtier-du-Coq, et là, vous vous êtes rencontrés et vous avez rapidement fondé une association d'habitants ?

LL : Le jour de mon arrivée au 4 rue Voltaire, à peine avais-je posé mes valises, je suis allé le soir même à la MJC d'Evry-Village, qui préférait à ce moment-là l'appellation "Maison pour tous". J'y trouve deux personnes, dont GRANDGEAN qui a déménagé plus tard aux Epinettes. Ils venaient d'arriver à Evry, pour suivre leur emploi. Ils étaient complètement perdus, alors que moi, je me repérais déjà un peu. J'étais passé à l'Epérvy où j'avais reçu beaucoup de documentation. Je connaissais un peu le projet de ville nouvelle, la signification de son logo...

Et puis je vois arriver un vieil ami de Palaiseau, que je connaissais depuis 1963 : Jean-Claude OPPENEAU, qui était président de la fédération départementale des MJC. Nous nous interpellons l'un et l'autre *« que fais-tu là ? »*. Il me répond : *« moi je viens discuter avec le conseil d'administration de la MJC pour voir ce que l'on peut faire pour ce nouveau quartier du Champtier-du-Coq »*. Et il ajoute : *« venez avec nous, tous les trois, à cette réunion »*. C'est là que j'ai rencontré Marc.

MA : Notre ami Jacques BOUTET avait vécu les événements de 1968 à la MJC. À l'époque il n'était pas encore président, mais il l'est devenu par la suite, et il m'avait poussé dans son conseil d'administration avant même que nous emménagions au Champtier-du-Coq. À cette réunion, assistaient aussi Thomas ZAROUKIAN, pasteur de la paroisse Corbeil-Ris de l'Eglise réformée de France, et la jeune directrice-adjointe de la MJC : Marie-Geneviève FABREGUETTES. Elle venait aussi, comme Thomas et Louis, d'emménager au Champtier-du-Coq. À cette réunion, constatant que nous étions déjà un petit groupe de ce quartier, nous avons tout de suite dit qu'il fallait faire quelque chose. C'est de là qu'est née, assez vite, l'association "Le Coq du Champtier".

LL : Le quartier était encore dans la boue. Les gens ne se connaissaient pas, ils arrivaient de toute la France pour suivre leurs emplois, dans des entreprises comme Stein-Surface. Ils n'avaient pas de repères. Je suis devenu très ami avec Thomas ZAROUKIAN. On se voyait souvent, on déjeunait ensemble, on allait faire nos courses ensemble. Il était moins disponible que moi, à cause de sa charge de permanent de la paroisse protestante. On se voyait aussi avec Marie-Geneviève. Avec Thomas, ils ont fini par se marier.

MA : La réunion à la MJC ayant servi d'étincelle, le groupe s'est vite constitué, et nous avons débouché sur la candidature à la gestion de la maison de quartier du Champtier-du-Coq.

LL : Oui mais ne vas pas trop vite. La phase préalable a été riche en péripéties, et il faut reconnaître que rien n'aurait fonctionné s'il ne s'était pas établi une bonne relation entre les membres de ce groupe, élargi à quelques autres familles, comme les BAYOU. On a d'abord fait de la préfiguration, qui a notamment consisté dans l'organisation d'ateliers.

La phase préalable : Impôts locaux, ateliers

MA : Alors il faut rappeler aussi que ce qui m'avait mobilisé en premier, c'était la rencontre avec André DARMAGNAC par le biais du mouvement "Vie nouvelle". Par rapport aux autres habitants, qui arrivaient parce que leur entreprise s'installait au Bois-de-l'Epine ou ailleurs, j'ai disposé d'une information bien plus complète sur l'ensemble du projet de ville nouvelle, sur les équipements qui allaient sortir de terre, etc...

AD : Précisons ce qu'était ce groupe "Vie nouvelle" : une cellule de base du mouvement national "Vie nouvelle", qui était organisé en "fraternités", elles-mêmes regroupées dans des "groupes" plus vastes. Nous avons, en 1969-70, fondé une fraternité sur Evry-Ris, qui se retrouvait avec les fraternités de Juvisy-Draveil, plus anciennes, dans un même groupe. Georges SERCLERAT, comme Jacques BOUTET, étaient avec nous. Ensuite Louis nous a rejoints. Au-delà de l'information de notre petit groupe, Georges a organisé beaucoup d'autres réunions dans sa MJC, pour initier aux dimensions du projet de ville nouvelle une sphère beaucoup plus large, dans la population d'Evry.

MA : Voilà, et l'une des premières mobilisations des habitants du Champtier-du-Coq, dans cette phase préalable, a été la question des **impôts locaux**. Le Champtier-du-Coq se trouvant en ZAN (Zone d'agglomération nouvelle) selon la loi Boscher, l'imposition était différente du vieux village, hors ZAN, le Bd Decauville servant de limite. C'était du simple au double. J'étais bien placé pour le voir, puisque je venais du vieux village. J'ai donné l'alerte, et la mobilisation a été très forte. Nous avons envoyé des courriers à tout le monde, jusqu'à monsieur Giscard d'ESTAING, président de la République. Nous avons eu une secrétaire très efficace, qui travaillait à Arianespace, alors installé dans la tour Beudelaire, en bordure du quartier. Dans le même temps, les ateliers fonctionnaient déjà.

LL : Nous avons voulu organiser des activités **d'ateliers pour les enfants** qui étaient là. Ils se déroulaient avant même que la maison de quartier soit ouverte, sur la place Victor-Hugo, que les habitants appelaient « *la place rouge* » à cause de son sol de briques. Ils étaient encadrés par une collaboration d'animateurs compétents qui possédaient des techniques, comme Marie-Françoise ou Marie-Geneviève, et de mères de famille sans compétence particulière. On y faisait de la poterie, du dessin, de la peinture, des activités d'expression...

Ce que j'ai trouvé intéressant dans ces activités d'ateliers, c'était de voir que l'on arrivait à intéresser des gens à prendre en charge leurs propres problèmes. Cela correspondait à la philosophie de notre association : amener les gens à se prendre en charge, y compris pour la gestion des équipements du quartier.

AD : c'était la mode de l'autogestion, à l'époque.

MFA : Parmi les autres mères de famille qui nous aidaient, il y avait madame ESPALIEU, Annette LESCHIER, épouse de l'éducateur de l'ACAVE, et aussi Djamilia RYNGEL, je crois. Ensuite nous avons ouvert une halte-garderie, avec d'abord seulement les mamans pour garder les enfants. Cela a duré jusqu'à ce que l'association pour la gestion de la maison de quartier soit fondée et qu'elle recrute une jardinière d'enfants. J'ai participé à sa sélection et j'ai veillé à ce qu'on lui accorde la possibilité de se former sur son temps de travail, conformément à la convention collective des éducateurs spécialisés.

Jacques Cartier, école ouverte

MA : Nous avons réussi, à prolonger cette association des parents à l'intérieur du milieu scolaire, grâce à l'expérience de l'école Jacques Cartier. Il y avait plusieurs dimensions dans ce projet, mais j'y voyais surtout le principe des groupes de niveaux, qui tranche avec le principe de la classe complètement figée. Il y avait parmi nous une religieuse de l'école Sainte Mathilde, qui pratiquait les techniques d'éducation Montessori. Elle nous expliquait comment l'enfant évoluait par lui-même, mais aussi avec le groupe. Le souci était que les uns et les autres se soutiennent pour progresser beaucoup plus vite que dans un enseignement magistral, avec des enfants assis en ligne, sans autorisation de bouger ni de dire un mot.

AD : On peut préciser que c'est le ministère de l'éducation nationale lui-même qui nous avait incités à mener ce genre d'expérimentation. Cela venait du niveau central, parce qu'au rectorat ou à l'inspection d'académie, il ne fallait pas trop parler de pareilles audaces. À l'époque, comme dans bien d'autres administrations, la force d'innovation se trouvait au niveau des ministères. Là se trouvaient des gens qui repensaient la société, la vie sociale, la pédagogie... Il y avait surtout un responsable des financements d'équipements scolaires qui s'appelait Mr RENARD. Il était secondé par Jean ADER, un inspecteur des écoles primaires qui était allé aux USA et en Angleterre, où il avait vu fonctionner des "écoles à aires ouvertes".

Cette pédagogie consistait à s'affranchir souvent du groupe classe, pour fonctionner en groupes de niveau plus petits, ou en groupes plus larges, qui pouvaient réunir jusqu'à la moitié de l'école pour une conférence. Cela supposait une organisation très différente des enseignants, qui devaient fonctionner en équipe et se répartir des tâches variables. On sortait complètement de l'instituteur seul maître de sa classe, toujours avec les mêmes élèves. Mais ces tentatives n'ont duré que quelques années. Maintenant, j'ai l'impression que c'est bien oublié.

DP : Cette pédagogie supposait une construction particulière des locaux ?

AD : Oui, l'appellation "d'aires ouvertes" le dit elle-même. Au lieu d'avoir des classes toutes de la même grandeur, de part et d'autre d'un couloir, il y avait des espaces de tailles variables : des grands, des moyens, des petits, et on supprimait les cloisons entre beaucoup de classes pour avoir des espaces plus grands.

DP : Et cela voulait dire aussi ouverte aux parents d'élèves.

MA : Exactement. Grâce aux bonnes dispositions de certains enseignants comme Michel MOINARD, avec l'association des parents d'élèves, des parents ont animé des ateliers le mercredi après-midi et le samedi matin. C'est ainsi qu'avec Daniel LAFON, nous nous sommes occupés d'un atelier jardinage avec les enfants. Il n'y a pas eu de problème pour faire les labours, mais au moment de désherber, les enfants arrachaient des haricots pour trouver des radis. Alors le "Coq du Champrier" a financé l'achat de patins à roulette pour toute la classe, et de jardinier, je suis devenu moniteur de patins à roulette.

AD : L'école à aires ouvertes relevait d'une ambition au plan national, qui voulait remettre l'école au centre de la vie du quartier en mobilisant tous les talents au service de la vie scolaire, que ce soient les parents d'élèves ou toute la population. En arrière-plan de tout ça, il y avait l'idée de retrouver une situation comparable aux débuts de l'école laïque, où l'instituteur était le prêtre laïc

du village, pilier de la promotion sociale. Un rôle de moteur de la vie civique et sociale, et aussi une volonté de décloisonner les services pour s'ouvrir à la vie.

Résistances

AD : Ces idées passaient très mal auprès des syndicats d'enseignants, mais elles épousaient les perspectives du milieu des associations pédagogiques, comme le Groupe français d'éducation nouvelle (GFEN) ou le mouvement Freinet. Chargé par l'Epérvy de mettre en œuvre ce projet, j'avais suivi le travail de l'architecte, j'avais le contact avec Jean ADER et j'ai invité un des chercheurs de l'institut pédagogique national de la rue d'Ulm (qui se transformera en INRP et OFRATOME) pour animer une réunion décisive, en mairie d'Evry (village), un soir d'hiver. Il y avait près de 200 personnes dans la grande salle, surtout des enseignants des mouvements pédagogiques dans l'Essonne.

Ensuite s'est produite une chose qui a heurté encore plus les syndicats d'enseignants : l'Epérvy a payé à toute l'équipe d'instituteurs un stage de quinze jours en Angleterre, dans une école à aires ouvertes, avant la première rentrée. Histoire de leur donner un peu de pratique. Dans cet esprit, l'éducation nationale a aussi recruté, dans cette équipe, un instituteur québécois qui avait déjà fonctionné avec ces méthodes. Je crois que c'est la raison pour laquelle on a donné le nom de Jacques Cartier à l'école. Le corps enseignant a vu dans cette intervention de l'Epérvy une intrusion d'un corps étranger au monde scolaire. Un tract a été distribué rue d'Ulm, devant la porte de l'IPN, qui dénonçait sur Evry un début de "privatisation de l'éducation nationale". Bel exemple du cloisonnement administratif de la France. Les services publics fonctionnent verticalement en interne, mais pas horizontalement pour s'adapter à une situation locale. Après cela, la période où l'éducation nationale nous poussait à faire des innovations pédagogiques dans les villes nouvelles n'a pas duré bien longtemps.

MA : Il faut dire que la résistance est venue aussi du plan local. Je me souviens d'un militant, Mr GASNIER, qui professionnellement devait être directeur d'une clinique. Il avait réussi à entraîner Madame BAYOU, l'une des nôtres, dans sa résistance.

LL : Oui, le PC faisait cette analyse que ce type d'école avantagerait les enfants de classes moyennes et supérieures, mais que pour les enfants des classes laborieuses, il fallait s'en tenir aux méthodes traditionnelles du temps de Jules FERRY. Et la directrice, Melle KERGUELEN, n'a pu réussir son travail de sape que parce qu'elle était soutenue par les familles sous influence de Mr GASNIER.

AD : En fait, il m'a semblé que le choix de Melle KERGUELEN était sans-doute la revanche de l'inspecteur d'académie, à qui nous avons forcé la main. C'était facile à l'époque, à l'éducation nationale comme dans les autres administrations. Les ministères nous appuyaient. S'il y avait résistance au niveau départemental, nous le signalions. Alors d'en haut venaient des ordres, et les services extérieurs étaient mis au pas. En choisissant, en bout de course, une directrice proche du PC, il devait savoir que l'expérience ne pourrait durer. Mais là j'interprète peut-être.

LL : Pour compléter le tableau, on peut aussi parler de l'aspect ouverture des locaux scolaires à la vie du quartier. Cela faisait aussi partie du projet d'école ouverte. La maison de quartier n'était pas encore livrée, et il n'y avait pas beaucoup de lieux pour se réunir. Nous avons noué une bonne collaboration avec le directeur de la maison de retraite du Petit-Bois, gérée à l'époque par Eurolat. Il

s'appelait Mr BARUC et il était très ouvert à nos idées. Son épouse était éducatrice. Souvent nous faisons nos réunions d'association dans ses locaux. Ensuite nous avons voulu obtenir la même coopération avec Melle KERGUELEN, mais elle a tout de suite dit que c'était hors de question. Elle était la responsable du lieu, et elle ne voulait pas rester à des réunions tous les soirs. Après elle a pris sa retraite en restant dans la ville nouvelle. Alors je la rencontrais de temps en temps et je la plaisantais. Avec le recul, nous pouvions évoquer cet épisode avec distance.

Le terrain d'aventure et le projet de centre de santé

LL : Marc, tu devrais nous parler du "terrain d'aventure", parce qu'il me semble une autre belle illustration de la philosophie de notre association.

MA : Depuis 1972, je connaissais le CODEJ (Comité pour le développement des espaces pour le jeu). Il fonctionnait au plan national, et se préoccupait de tout ce qui concernait la place de l'enfant dans la ville et du jeu de l'enfant. Jean ADER, dont nous avons déjà parlé, était l'un de ses membres fondateurs, ce qui m'a permis de le côtoyer jusqu'à sa mort. L'un des thèmes préférés du CODEJ était l'analyse de ce qui se faisait à ce sujet, dans les pays nordiques. J'ai manqué leur premier voyage en Suède, mais ensuite je suis allé avec eux de nombreuses fois, surtout en Hollande et en Allemagne. Dans cette ligne, j'ai organisé une exposition au Champtier-du-Coq, et par "l'Immobilière 3F" j'ai fait intervenir le groupe Ludic, qui a réalisé des jeux tout à fait à l'avant-garde de ce qui se faisait à l'époque : les ballons rouges, les orgues à grimper...

L'idée du CODEJ était que lorsque l'enfant a grimpé, sauté, glissé... il a besoin de transformer l'espace et de s'affronter aux matériaux, de faire de l'auto-construction. J'ai donc monté un dossier de projet de terrain d'aventure à localiser à peu près là où se trouve LIDL aujourd'hui. Nous aurions voulu le gérer, mais la collectivité a préféré le confier à l'ACAVE (Association des clubs et ateliers de prévention de la ville nouvelle d'Evry). Alors j'ai été en conflit avec eux, parce qu'ils ont voulu le laisser ouvert, alors que tout ce que j'avais vu fonctionner à l'étranger était clos. On y apporte des planches et toutes sortes d'autres matériaux, qui permettent aux jeunes de se livrer à l'auto-construction. Il ne faut pas que ce que les enfants ont monté le jour soit démonté par d'autres la nuit. L'animateur, LESCHIER, était poussé par les idées de 1968. Il préférait l'ouverture.

LL : Tu ne parles pas de la participation des habitants. Au début, ils ont très bien accroché avec ce projet, et ils se sont organisés pour aller visiter des réalisations de ce type. Mais quand on a voulu leur faire produire un rapport écrit, ils se sont retirés. Cela montrait une limite de la participation.

AD : Et là, quand il a fonctionné, quelles étaient les activités des enfants ? Ils élevaient des poules ? J'ai entendu dire qu'ils adoraient allumer des feux.

MA : Dans ces terrains, tu as toujours un espace pour le feu et un espace de jeux avec l'eau. Et cela se passe bien. L'idée de terrain d'aventure est née en Angleterre en 1919, inventée par les directeurs de parcs et jardins, qui en avaient assez de voir des gamins saccager leurs beaux parcs. Ils ont alors pensé à aménager des petits espaces spéciaux pour jeunes, près de la sortie. Là, les enfants y ont construit des structures surprenantes. Des planches, des scies, des clous traînaient partout, mais la Lloyd's assurait ces lieux moins cher que les jeux d'enfants traditionnels dans les parcs, parce qu'il y avait moins d'accidents.

Je voudrais aussi parler de notre travail sur le projet de **centre de santé**. L'association a constitué un groupe de travail qui a été très suivi par beaucoup d'habitants. Blandine POTTIER s'y est

beaucoup investie. Il y avait aussi Mr GASNIER, directeur de clinique dont on a déjà parlé, qui était aussi conseiller municipal. Il venait à toutes les réunions, mais ne disait rien. Nous étions arrivés à définir l'équipement qui aurait convenu au quartier, le projet nous semblait mûr, et nous l'avons présenté à une séance du conseil municipal. Et là, Mr GASNIER s'est réveillé, pour démolir le projet. Ce devait être après 1977.

LL : J'ai fait partie d'un groupe dans cette lignée, à cette période. Nous avons fondé l'association "Evry-santé", et il a été décidé avec Christian ROLLET, maire-adjoint, de réaliser au moins un centre de ce type sur Evry. C'est de là qu'est né le centre de santé des Epinettes.

La maison de quartier - Evry-animation - la ville nouvelle

MA : Le "Coq du Champtier" avait toujours voulu prendre en charge le fonctionnement de la maison de quartier, à sa livraison. Nous avons eu quelque espoir, parce que le contact avec le maire, Mr Michel BOSCHER, était facile à l'époque. Il était très présent dès qu'il sentait une tension, surtout en période pré-électorale. Un jour il me propose, en public, d'aller le voir dans son bureau.

LL : Nous y sommes allés, mais là il nous a dit que ce n'était pas aux habitants de gérer, parce qu'ils n'ont pas la compétence. Ensuite, je ne sais pas comment les choses se sont enchaînées, mais en 1974, quand l'équipement a été livré, c'est Evry-animation qui a eu la charge de le mettre en route. La tâche a été confiée à notre ami Georges SERCLERAT, qui avait quitté la direction de la MJC pour intégrer Evry-animation la même année. Nous avons eu quelques heurts avec lui, à cette époque, parce qu'il s'y prenait de façon très autoritaire. Il était assisté de Jean-François MONOD.

MA : Avec Evry-animation, j'ai tout de suite établi une très bonne relation avec Marc COULON, le directeur, et surtout avec Jean BOIREAU, avec qui nous sommes devenus amis. Mais j'étais un cas particulier, parce qu'ils ont soulevé beaucoup de méfiance au début.

DP : C'était le climat général. Les habitants de la ville nouvelle se méfiaient de ces espèces de socialistes parachutés de façon technocratique, qui prétendaient les animer.

MA : Toujours est-il qu'ils ont beaucoup aidé le "Coq du Champtier". C'est BOIREAU qui m'a aidé à faire la dernière mise au point des statuts, parce que nous ne les avions pas encore déposés. Ensuite ils nous ont aidés à sortir notre journal, "La Feuille de Chou", qui a diffusé toutes les informations sur la vie du quartier pendant plusieurs années. Mémoire de la ville nouvelle l'a dans ses archives. J'avais donné la collection à Henri JARRIGE.

Evry-animation nous a aidés encore à faire des ateliers de sérigraphie, et bien d'autres choses. Mais ceci restait bien distinct de la maison de quartier, qui a vite eu sa personnalité morale, avec son association, son conseil d'administration, son président, son directeur.

MFA : Son premier président a été Joseph NOUVELLON. Ensuite il y a eu Luc SEDARD, et notre ami Denis DUSART, mais c'était beaucoup plus tard, peu avant qu'elle ne soit fermée. Après il y a eu les Ateliers d'arts plastiques pendant un temps, et la ville a réaménagé l'ancienne supérette, en face, pour d'autres activités d'animation.

LL : A l'égard d'Evry-animation, j'ai mis plus longtemps que Marc à relâcher ma méfiance, et spécialement à l'égard de BOIREAU, qui m'apparaissait comme une sorte de gros matou qui avançait lentement pour mettre la main sur notre système. Mais ensuite nous sommes devenus les meilleurs amis du monde. Le renversement s'est fait en 1974. On allait fonder la MEP (Mission d'éducation permanente). J'avais été choisi pour la diriger, mais dans un premier temps, je dépendais d'Evry-animation. C'est là que j'ai noué de bonnes relations avec Marc COULON, puis avec Jean BOIREAU. Ensuite la MEP m'a occupé de plus en plus, et je suis devenu moins disponible pour le "Coq du Champtier".

MA : Moi aussi, c'est à partir de 1974 que j'ai un peu passé la main, car c'est l'année où je suis devenu président de l'association "Evry-accueil", dont la première directrice a été Rose MEUNIER, assistée d'Edith CLAIS.

L'ASSOCIATION DES CHAMPS (Quartier des Champs-Élysées)

Interview réalisé le 5 novembre 2002 par André DARMAGNAC et Dominique PLANQUETTE
Pour "L'association des Champs" : Michel DESBRUYRES et Monique MAISONOBE.

MM : Je m'appelle Monique MAISONOBE. Je suis arrivée à Evry en 1974 pour suivre le travail de mon mari. Nous avons fait une demande de logement à la mairie d'Evry, qui nous a attribué un appartement au square Beaudelaire. Notre immeuble était assez isolé dans les champs, parce que le secteur Jean-Paul Sartre, de l'autre côté de l'avenue de la Liberté, n'était pas encore construit. Là nous sommes restés quatre ans, et puis nous sommes allés square Gutenberg, où j'habite encore. Mais avant d'arriver, nous habitions Saint-Quentin, dans l'Aisne et j'avais lu un article sur la ville nouvelle d'Evry qui démarrait. J'avais vu tous ces projets d'avenir, et quand on a trouvé le logement sur Evry, j'avais pensé qu'on vivrait certainement quelque chose d'intense. Et c'est ce qui s'est passé. On a démarré fort.

MD : Je m'appelle Michel DESBRUYRES. Je suis arrivé à Evry le 7 octobre 1974 parce que j'étais jeune professeur au collège du Village, où j'enseigne depuis trente ans. Nous habitions dans cet immeuble alors très coloré, qu'on appelait "les lego" à cause de sa forme. Très vite, avec l'aide "d'Evry-accueil", nous avons fondé l'Association des Champs, l'une des premières associations d'habitants de la ville nouvelle. On pourrait dire que ces associations de quartier correspondaient à peu près à ce que sont les conseils de quartier aujourd'hui, sans avoir été créées par la municipalité.

MM : Sur notre arrivée, il y a une anecdote amusante, qui a été reprise par une compagnie de théâtre. Lorsque nous avons emménagé à Evry, nous avons retrouvé, sans nous y attendre, nos voisins de palier de Saint-Quentin, qui s'étaient installés tout près de chez nous ici aussi. Un jour, on frappe à ma porte, c'était Danielle ROVERSELLI. J'ai cru rêver. Nos enfants étaient aussi très contents de se retrouver. Ensuite, elle est devenue secrétaire du FIAPEVRY. Ils avaient vu des émissions à la télé sur l'exposition d'Evry au Grand Palais. Ce qui les avait frappés, c'était la volonté d'offrir habitat et l'emploi à proximité. En période de chômage, c'était sécurisant.

MD : Dès notre arrivée, début octobre 1974, nous avons été invités par Evry-accueil, à une réunion de bienvenue, à la maison de quartier du Champtier-du-Coq. Elle était toute neuve, toute belle. Nous étions une trentaine. On nous a distribué un certain nombre de plaquettes, et ensuite nous avons pensé qu'il serait bien de contacter des habitants de notre immeuble en faisant du porte à porte.

La vie communautaire des débuts

MM : Dès qu'il y avait un nouveau qui arrivait, on le signalait tout de suite. Nous étions un beau mélange de parisiens et de provinciaux. On se voyait tout le temps.

MD : Nous invitions les gens à l'apéritif. Nous avons eu tôt fait le tour de tous les appartements, HLM, ILM et accession, et nous avons vite travaillé ensemble. On se réunissait régulièrement dans le LCR (Local collectif résidentiel) en bas de l'immeuble, pour discuter, manger...

MM : Il y avait quelqu'un qui faisait chirurgie dentaire. Alors tout le monde s'est découvert une carie, et nous allions chaque semaine dans son école à Paris. Là on nous avait repérés et on nous accueillait en disant « *Voilà Evry qui arrive !* ».

MD : Il s'est passé des choses étonnantes. Par exemple, on s'était aperçu qu'un jeune couple, qui venait d'arriver, rentrait tard le soir. Alors on leur préparait une assiette pour le repas, qu'ils venaient récupérer.

MM : On organisait des méchouis là au milieu du square, on buvait, on riait, on dansait...

MD : Nous étions très soutenus par Evry-animation et Evry-accueil. Il y avait cet enthousiasme pour les villes nouvelles. Nous avions tous à peu près le même âge. Certains travaillaient dans les services de la ville nouvelle, comme Mr LEMEUR, chef des services techniques du SCA, ou Larbi AMROUCHI d'Evry-animation. Il y avait aussi Simon et Maud LEWIN, Michel et Hélène..., les EISMANN..., une autre dame qui travaillait au SCA, un suédois..., un joueur de rugby..., Jésus..., Jeannot le gardien de l'école de Sion, PERROT notre gardien, qui élevait des poules et des chèvres ramenées de Dordogne...

MVN : Quand avez-vous déposé les statuts de l'association ?

MD : En 1975 je crois. J'ai été président jusqu'en 1977. Ensuite c'est Maud LEWIN qui a pris le relais.

Les parents d'élèves, l'association d'habitants

MD : Il n'y avait pas encore d'école aux Champs-Élysées. Elle n'est arrivée qu'en 1978. Il fallait emmener les enfants à Victor Hugo, au Champrier-du-Coq. Alors les problèmes scolaires ont vite provoqué la création de l'association de parents d'élèves.

MM : Mon fils entrait en sixième, et le collège Montesquieu a démarré tout de suite, en 1974. À l'ouverture, c'était touchant. Les professeurs se sont présentés. Il y avait eu une opération un peu spéciale pour le corps enseignant. Le ministère avait voulu en faire un collège expérimental. Administrativement, il dépendait encore du lycée des Loges. L'intendant était commun aux deux établissements. La directrice, Mme MARCHAND, a réuni les parents d'élèves plusieurs fois. Il y avait M. VALTOT, son adjoint.

MD : Ce qui est intéressant, c'est que l'association des Champs avait le lien avec l'Epévy. L'architecte coordonnateur du secteur, Luc THOMAS, venait régulièrement nous faire part des projets. On a participé à la décoration du gymnase, qui a été faite avec le concours des habitants. On a décoré un pont avec des mosaïques. Nous aussi, on prenait contact avec eux lorsqu'on avait un projet intéressant.

MM : Je me souviens des réunions que nous avons eues, au sujet du "terrain vert", près du pont du transport urbain qui communique avec Les-Pyramides. Là nous nous sommes un peu fâchés.

MD : Les bureaux de la "tour Baudelaire" étaient occupés par le CNES, qui a eu besoin de s'étendre. Ils voulaient construire un nouveau bâtiment sur le "terrain vert".

MM : Nous on voulait bien qu'il s'étende, mais en nous laissant notre "terrain vert". Maintenant je suis bien contente qu'ils n'aient pas réussi, parce que les jeunes y jouent souvent. Il y a eu aussi l'histoire du sens interdit. Les bus du transport urbain passaient sous les fenêtres des petits immeubles avec terrasse, entre l'avenue de la Liberté et la rue Soljenitsyne. Un enfant a été renversé. Alors on a obtenu que les bus suivent un autre itinéraire.

MD : En fait le quartier n'avait pas de centre. Au Champtier-du-Coq c'est bien, le quartier s'organise autour d'une allée piétonne centrale, l'allée Victor Hugo. Ici nous n'avions pas l'équivalent. Il a fallu attendre la place Troisdorf.

MVN : Initialement, ce que vous appelez le "terrain vert" était destiné à recevoir un important centre de secteur, à cheval de part et d'autre de la RN7. La cité de l'automobile, qui s'est réalisée dans le secteur des Loges, devait en faire partie. Mais la conjoncture a beaucoup évolué en matière d'implantations commerciales. A l'époque, partout en banlieue les centres commerciaux de voisinage étaient encore vivants, et on voyait aussi un niveau intermédiaire entre le voisinage et le centre commercial régional : le centre de secteur, sur des voies de communication importantes. On en prévoyait un à la place de votre terrain vert, mais le développement des grands hypermarchés a tué presque tout le reste, pour le moment.

La maison de quartier et la place Troisdorf

MM : Depuis on a fait des choses très intéressantes sur la place Troisdorf. L'été on a organisé des soirées musicales, qui commençaient à 18 heures, tous les vendredis soir. Il y avait des clowns pour les enfants, ils étaient heureux ! À 19 heures un orchestre venait, et jouait jusqu'à 20 heures. Tous les parents descendaient, on se retrouvait avec la musique, on dansait. Ça se terminait vers 20h30. Pour ceux qui voulaient dîner, il y avait un stand de frites avec des saucisses et des boissons.

MVN : Qui organisait ça ?

MM : L'association des Champs, devenue gestionnaire de la maison de quartier de la place Troisdorf. Les clowns, c'était en fait la troupe de théâtre, qui faisait ça bénévolement. Mais les musiciens, ils étaient payés. La troupe d'Abbi PATRIX (la Compagnie du Cercle), en résidence à Evry, nous a fait également une soirée cabaret avec des sketches, joués par Phyllis ROOME. Elle a animé toute la soirée, c'était formidable. Au départ, il était prévu de faire ça chez moi. Mais vu le

nombre de personnes, une trentaine, nous sommes allés dans une salle de la maison de quartier. La troupe est celle qui a monté le spectacle "Eclats d'histoire", à l'Agora.

La maison de quartier organise d'autres activités aussi. Pendant les vacances, il y a des voyages au bord de la mer. Il y a aussi des travaux de décoration en céramique...

Une période creuse

MVN : A vous entendre, on a l'impression que la vie de quartier a connu une espèce de vide, dans les années 80-90. Vous parlez de la phase pionnière, dans les années 70, vous dites que maintenant ça redémarre, mais entre les deux, faut-il croire que c'était creux ?

MM : Oui peut-être, oui.

MD : Je pense qu'il n'y avait plus de projet en vue, par rapport à la ville nouvelle. On avait l'impression que plus rien ne bougeait. Il n'y avait plus d'objectifs, ni de raisons de se battre.

MM : C'est comme la cité artisanale. Au début elle était pleine, mais aujourd'hui il ne reste que le garagiste. CASSOU, le photographe, est parti. Ce n'est plus la même chose qu'avant.

MVN : A quoi attribuez-vous ce changement ?

MM : Peut-être à la nouvelle façon de vivre, qui n'est pas propre à Evry. C'est l'époque.

MVN : Mais vous avez déménagé, l'un et l'autre ?

MD : Oui. En 1978 j'ai déménagé de l'autre côté de la RN7, aux Pyramides. Ma famille s'agrandissait. Nous avons acheté un très beau logement. Mais ma famille s'est encore agrandie, et alors nous avons acheté une maison toujours près des Champs-Élysées, mais à l'opposé, de l'autre côté de l'avenue de la Liberté, près des écoles de Sion. Beaucoup de gens qui sont là habitaient Evry avant, mais ils ont voulu s'agrandir, avec un très bon rapport qualité-prix. Et maintenant, avec les Champs-Élysées nous sommes dans le même conseil de quartier.

MM : Moi, malheureusement j'ai perdu mon mari en 1993. Mais je n'ai jamais vraiment décroché de la vie du quartier. Maintenant j'habite square Gutenberg. Ça n'est plus comme au square Beaudelaire. Maintenant la vie s'organise autour de la place Troisdorf, avec ses petits commerces et sa maison de quartier.

Mes enfants ne sont pas loin. Mon fils habite la résidence des Champs-Élysées, et il est médecin à la Pitié Salpêtrière à Paris. Il est lié à Evry par beaucoup de souvenirs. Il a connu son épouse au lycée des Loges, et sa belle-famille habite toujours Evry. Ils ont trois enfants. J'ai aussi une fille, qui habite Evry et qui travaille dans les centres de loisirs. Ils ont plein de souvenirs ici. Ils s'en iront peut-être un jour, mais pour le moment, ils sont là.

L'ASSOCIATION DES HABITANTS D'EVRY 1

(Quartier des Pyramides)

Interview réalisé le 17 mars 2003 par André DARMAGNAC et Dominique PLANQUETTE
Pour "L'association d'Evry 1" : Ghislaine et Jean-Claude ROUARD.

Les pionniers des Pyramides

DP : Pourquoi avez-vous choisi de venir à Evry ?

JCR : D'abord parce que Paris était trop cher. Nous habitions dans un secteur bruyant, porte d'Orléans, au-dessus du départ des bus. Notre appartement commençait à être petit avec nos trois enfants, et surtout nous avions envie de "vivre autrement". Par ailleurs, nous avons de solides attaches dans le Morvan. Nous y allons souvent le week-end, et trente kilomètres de moins à faire, les rentrées du dimanche soir, cela compte.

Nous avons visité l'exposition "Evry à Paris" au Grand Palais, en 1973, et je connaissais l'un des architectes de l'équipe lauréate, Aymeric ZUBLENA, qui est devenu ensuite l'architecte du stade de France, à St Denis. Nous avons été séduits par l'architecture en pyramides avec terrasses privatives, et par l'aménagement piétonnier. Une autre raison aussi, c'est que étant administrateur civil au ministère de l'agriculture, j'animais un groupe de travail du Parti Socialiste, où de hauts fonctionnaires s'intéressaient à la réorganisation des transports en Ile-de-France. A l'époque, les schémas régionaux prévoyaient une liaison directe Orly-Evry par RER. Sa non réalisation a été pour moi une grande désillusion. Nous avons aussi préconisé une liaison ferroviaire directe Orly-Roissy.

GR : pour moi, je peux dire que la venue à Evry a été très positive dans un premier temps, parce qu'elle m'a ouverte à des activités qu'à Paris je n'avais pas l'occasion d'exercer ; je veux parler de la vie associative. Quand nous sommes arrivés ici, il n'y avait rien ; seulement quatre familles étaient déjà dans l'immeuble : les MARTINET, les RAIMOND, nous, et la quatrième... peut-être les CHICHERY. Au pied de l'immeuble, c'était la boue, et là-bas les champs de maïs.

JCR : c'était l'été 1975. Il faut dire que les débuts ont été difficiles. Il y avait beaucoup de moustiques parce qu'il avait plu. L'immeuble avait des problèmes d'installation électrique qui nous ont conduits au procès contre BOUYGUES. Et chez nous, l'eau chaude n'arrivait pas à la douche, mais dans les WC (lesquels étaient bouchés). À côté de cela, comme nous étions les premiers, nous avons eu la possibilité de bien choisir notre emplacement. Cet emplacement de terrasse est assez extraordinaire. On peut s'allonger sur la chaise-longue en plein hiver, car l'exposition nous protège des vents du nord. Nous avons hésité à prendre un appartement plus haut, mais nous avons préféré dans les étages intermédiaires, car on y reste au niveau de la vie. Au loin, on apercevait alors le clocher de Lisses.

J'ai très vite aménagé les jardinières de la terrasse (25m²). Ce fut un gros travail de changer la terre, tout modifier dans les bacs. Je continue tous les ans, au printemps comme à l'automne, à changer une partie de la terre, à maîtriser les racines des gros arbres, à les tailler pour garder un équilibre, si bien qu'il y a une variété d'arbustes et puis de fleurs. Là il y a les pervenches, il y aura bientôt le muguet... il y a tout, pratiquement.

AD : Et l'association des parents d'élèves a démarré tout de suite ?

GR : Oui, pratiquement. Notre cadette, Christel, entrait en CP. La construction de l'école primaire Jules Verne n'était pas terminée. Les CP ont été accueillis pour une année scolaire à la maternelle du Petit Dragon, et ensuite, à la rentrée 76, ils ont intégré l'école Jules Verne.

La FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) m'a conduite à créer les fameux premiers ateliers pour enfants, le soir. Car il n'y avait rien pour les garder. Il n'y avait pas de structure d'accueil, pas d'animateurs, alors ce sont les parents qui ont travaillé bénévolement. De même la première année pour la cantine à Jules Verne, qui était une "école ouverte". On encadrait les enfants pendant le déjeuner. Il fallait que je "tienne mes troupes", pour souvent trouver des remplaçants.

DP : Qu'est-ce que c'est, une "école ouverte" ?

GR : C'est une école ouverte sur la vie, sur ce qui se passe autour. Cela veut dire pas de barrières, pas de grillages autour. Une fois on a retrouvé un petit enfant à la porte de ses parents. Mais la volonté était de faire un CLAE (Centre de loisirs associé à l'école) dont la vie ne se limiterait pas à l'école, mais s'ouvrirait sur le quartier, sur la vie de la ville.

Dans un premier temps, il n'y avait rien et les habitants ne se connaissaient pas. J'ai donc dû faire du porte à porte pour trouver des personnes qui n'étaient pas forcément parents d'élèves.

DP : Mais au début, vous n'avez pas organisé des rencontres entre habitants, pour faire connaissance ?

JCR : Bien sûr que si. Nous étions partis avec l'idée de vivre autrement, de connaître les voisins, etc.. Cela nous a même posé des problèmes. On tenait des réunions d'immeubles. Dans cette pyramide, on a même organisé un repas avec animation dans le hall central, qui est immense. Mais on a dû renoncer, parce que nous avons reçu des messages anonymes hostiles. Visiblement, il y avait des gens à qui ça ne plaisait pas.

GR : Il y a surtout eu des fêtes à l'extérieur, pour la Saint-Jean. La première a eu lieu ici en bas, dans le square du Dragon. C'était en 1976. Ensuite elles ont eu lieu près des écoles Verne et Dumas, sur le mail. L'Association des habitants d'Evry1 (AHE1) y faisait chaque année le feu de la Saint-Jean.

JCR : Une des situations qui ont permis beaucoup d'échanges dans notre immeuble, ce sont les problèmes de malfaçons pour l'isolation, le chauffage, etc... ce qui nous a conduits à nous structurer. Il a fallu tenir le coup pendant 16 ans de procès. Et cela pour une histoire toute bête qui s'appelle le coefficient d'isolation G (était-il égal ou inférieur à 1 ?). Notre immeuble était expérimental pour le tout électrique. Nous avons dépensé des fortunes en frais d'avocats et d'experts, jusqu'à trouver un document contractuel qui prévoyait que ce coefficient devait être de 1,2 : le plus important dans l'immobilier en région parisienne à l'époque. Cela nous a fourni l'argument décisif pour gagner le procès.

DP : Au départ, y avait-t-il un mélange de catégories sociales ?

JCR : Oui, il y avait mélange. Disons que dans les débuts, c'était quand-même principalement des cadres moyens, qui avaient vraiment choisi de venir dans l'immeuble en accession à la propriété.

Les premières années ont connu une vie associative intense, parce qu'il fallait retoucher ses manches, il n'y avait rien. L'environnement était épouvantable, nous étions dans la boue. En principe, l'association foncière urbaine (AFU), qui regroupait les copropriétés des différents immeubles, aurait dû gérer et entretenir les espaces verts du square et autres cheminements internes, mais elle n'a jamais fonctionné correctement.

Seule la municipalité était capable d'imposer l'autorité nécessaire à un bon entretien. Lui faire accepter de prendre cela en charge nous a imposé de mener, là aussi, un long combat.

GR : La vie associative, structurée autour de ces combats, s'est vite installée dans le LCR (Local collectif résidentiel) du bâtiment III, celui de la pharmacie SEMHOUN, face à la tête du Dragon. Les ateliers d'enfants y ont logé aussi, dès la deuxième année scolaire, je crois.

JCR : Un autre combat a été celui de la liaison piétonne avec la gare et avec le centre commercial. Pour ceux qui, comme moi, partaient travailler à Paris, le matin tôt, le parcours qu'on aurait dû prendre contournait la patinoire. C'était trop sinueux, on n'avait pas le temps et il y avait de la boue. Donc on suivait le site propre jusqu'à la gare SNCF, même après qu'aient été mis des panneaux d'interdiction. Et pour aller au centre commercial, on coupait au plus droit en traversant le Bd de l'Europe, jusqu'à la construction de la passerelle. Mais là, c'est une autre histoire.

GR : Ah, l'histoire d'un autre fameux combat. Un jour nous avons découvert que la passerelle prévue pour aller au centre commercial devait aboutir sur le toit du bloc de parkings, nous obligeant à prendre l'ascenseur pour descendre dans les magasins. C'était dément. Quand on a découvert cela, avec Thérèse MARTINET et Anne-Marie RAIMOND, nous sommes allées toutes les trois protester auprès de Mr BOSCHER, le député-maire, et auprès du maire du Coudray-Montceaux. On nous a dit que ce que nous demandions : une passerelle en baïonnette par-dessus la station Shell, était utopique. Mais c'est pourtant ce qu'ils ont fini par réaliser. Et maintenant tout le quartier passe par là : les femmes avec leurs poussettes pour aller faire leurs courses, les jeunes du secteur Allende, tout le monde.

JCR : Ce combat-là nous a appris que pour obtenir quelque chose, non seulement il faut parler, mais aussi écrire, communiquer, faire de l'information. Et c'est ainsi que nous avons débouché sur la publication d'un bulletin de quartier, qui justement s'est appelé "La Passerelle". Cela a aussi accéléré la constitution de l'association d'habitants, l'AHE1, qui était en gestation depuis plusieurs années. Dans cette phase préparatoire, nous fonctionnions par commissions. Il y avait la commission "environnement", la commission "santé" dont s'occupait Marianne CHICHERY, la commission "transports" aussi, je crois...

AD : Une commission "écoles" peut-être ?

GR : Non, le travail était fait par les deux associations de parents d'élèves. L'APEP (Association des parents d'élèves de l'enseignement public), de tendance plus conservatrice au plan national, était représentée par Marie-Josèphe BOISRIVEAU. A la FCPE, nous nous entendions très bien avec elle. Pour les autres commissions, il faudrait voir dans les archives de l'AHE1, qui logiquement devraient se trouver au siège de l'association, la maison de quartier Jacques Prévert. Cette maison a ouvert plus tard, en 1980 je crois, en même temps que le collège.

La commission "environnement" a réalisé elle-même le terrain de jeux qui se trouve entre le HLM du bâtiment 2 et les petites pyramides "d'Evry point 4".

AD : Dans les documents d'urbanisme, ce terrain était gelé comme réserve pour activités artisanales ou commerciales.

GR : En fait il avait été prévu un ensemble de terrains de tennis et de jeux d'enfants dans le parc des Loges, de l'autre côté du boulevard. Pour les petits, il aurait fallu traverser avec eux. Les parents ne s'en contentaient pas. Alors qu'au pied de l'immeuble, les mamans peuvent jeter un œil. Pour la commission, ce fut une mobilisation. Nous avons tout construit nous-mêmes, le week-end.

DP : Comme ça, les enfants n'avaient pas à traverser une voie automobile.

JCR : Pourtant nous en avons eu des problèmes de voitures. Elles empruntaient les voies piétonnes, entre autres, pour aller se garer devant le café "Le Bretagne". Avant qu'on imagine le système permettant de contrôler les entrées, on en a expérimenté des choses... qui ont toutes été détruites ou trafiquées. Et la municipalité a été longue à s'engager dans cette voie. Et pourtant, c'était une question de volonté politique. Cela a fonctionné en termes de rapports de forces, malgré les bonnes relations personnelles avec les élus.

GR : Ca a été très dur là aussi, à cause du fameux découpage de la commune en ZAN (Zone d'agglomération nouvelle) et "hors ZAN". Nous étions en ZAN, donc tous les équipements, y compris les écoles, dépendaient du SCA. Notre interlocuteur était son secrétariat général, Mr et Mme LUGUERN. Pour le maire de l'époque, Claude JEANLIN, c'était surtout le petit bourg qui comptait. C'était un peu une histoire de cow-boys et d'indiens.

JCR : Ce qui n'était pas simple. Parce que les interlocuteurs politiques jouaient de cette dualité. Mais nous avons eu la chance, avec la famille BOISRIVEAU, de bien couvrir tout le champ politique. Entre les différentes familles associatives, les connivences étaient tellement fortes que finalement, les clivages politiques étaient transformés.

GR : C'est dans ce contexte que nous avons fondé l'association AGLAE (Association pour la gestion du CLAE), pour gérer le CLAE. Et là, nous avons rencontré des difficultés de plusieurs ordres. Au début ce sont les enseignants qui n'ont pas voulu jouer le jeu.

DP : Qu'est-ce que c'est, un CLAE ?

GR : Ce concept de Centre de loisirs associé à l'école avait déjà été expérimenté dans la banlieue de Lyon. Les deux bâtiments, à faible distance l'un de l'autre, dans l'espace piétons, auraient dû fonctionner ensemble. Si dans une classe on voulait faire un atelier de poterie, on devait pouvoir aller au centre de loisirs, qui restait ouvert aussi hors temps scolaires, au service de tout le quartier, y compris le mercredi. De même, la cantine se trouvait dans le CLAE. Mais en fin de compte, cela s'est très vite avéré impraticable. Les enseignants n'ont pas voulu sortir de leur école. Ils ont refusé le principe des "aires ouvertes". Y compris dans leurs locaux. L'architecture avait supprimé les cloisons entre certaines classes, pour avoir toute une gamme d'espaces de tailles différentes. Cela imposait une organisation de leur pédagogie en équipe. Ils ont vite fait remettre des cloisons, pour rester dans le principe d'un seul maître avec sa classe. Les nominations ne se font pas sur des critères pédagogiques, et le directeur ne choisit pas son équipe.

Autre difficulté : AGLAE, association de bénévoles, s'est trouvée en situation d'employeur, qui devait choisir un directeur et des animateurs compétents. Or les choix n'ont pas toujours été judicieux, ce qui a posé des problèmes de fonctionnement.

JCR : Et la municipalité n'avait pas non plus envie de voir se créer un secteur qui lui échappait, alors qu'elle était également sollicitée pour financer. Nous étions d'accord pour lui accorder un droit de regard, à condition qu'en contrepartie, elle nous laisse indépendants.

AD : Vous auriez voulu l'autogestion ?

GR : C'est clair, nous aurions voulu une association pour l'autogestion du quartier, indépendante, tout en rendant compte à la municipalité. Mais cela n'a jamais été mis en place. Dans les premières années, il y avait un peu de ça seulement. Pendant dix ans, j'ai travaillé à temps complet. Cinq ans en bénévolat et cinq ans salariée, employée par l'AHE1 comme comptable de la maison de quartier Jacques Prévert et de la halte-garderie. C'est moi qui faisais les fiches de paye du personnel. Ensuite je suis entrée à la mairie, en 1985, mais ces cinq années n'ont pas compté pour mon ancienneté.

AD : Il faut dire que le CLAE était perçu comme lieu d'animation de tout le quartier. En tant qu'habitant, je me souviens d'une fête des vendanges. Tout le quartier était là.

GR : Je me souviens aussi d'un bal, dans le grand hall. Pour l'animation, longtemps on n'avait pas d'autre lieu. Jacques Prévert n'a ouvert qu'en 1980.

JCR : Il faut dire une chose aussi, c'est que le contexte social du quartier le permettait alors. On a eu un certain nombre de problèmes à régler, de sécurité, de maintien de l'ordre avec des grosses têtes, des fiers à bras, qu'on connaissait bien et qu'on arrivait encore à maîtriser.

GR : Sur ces problèmes de jeunes, nous avons tiré la sonnette d'alarme longtemps avant que les élus veuillent bien nous écouter. Le professeur de physique avait été bousculé dans les escaliers. Au début, on connaissait ces jeunes, on arrivait à régler les problèmes au coup par coup. Mais les difficultés se sont amplifiées petit à petit.

JCR : Ce que nous ressentons dans cette affaire, c'est que délibérément ou inconsciemment, on a créé un déséquilibre en privilégiant les logements sociaux, avec des gens venus de la Grande-Borne à Grigny. C'est surtout avec le bâtiment 14, celui du square Jacques Prévert, initialement prévu en accession, mais qui a été affecté exclusivement aux HLM. Alors l'équilibre du quartier a été rompu. La mixité, on l'avait au départ, et elle a été perdue de l'autre côté. Parce que le secteur Allende, ce n'est pas vraiment notre quartier.

DP : N'était-ce pas une question de mauvaise conception de l'urbanisme ?

GR : Il y a de ça. Les jeunes faisaient du gymkhana dans les parkings, et nous avons longtemps hésité à les fermer. Henri MARTINET, premier président de l'AHE1, était contre et nous aussi. Mais ensuite, nous avons été obligés d'y venir. Et les écoles aussi s'étaient fermées. Avant, tout était ouvert dans ce quartier, et puis tout s'est refermé.

AD : L'AHE1 existe-t-elle encore ?

GR : Là il faut demander à Roger CHICHERY, son dernier président. Mais tout ce qui était géré par l'AHE1 a été municipalisé. Les premières années de la maison de quartier, Florence DULONDEL était directrice, ça marchait très bien, c'était adapté à la population. Mais comme pour le CLAE, la maison de quartier était prévue pour fonctionner avec le collège (il y avait une

communication, une salle polyvalente commune) et cela n'a jamais fonctionné. On a mis des barrières, et chacun est resté chez soi.

JCR : Ghislaine s'est beaucoup investie dans la vie associative du quartier, mais moi je me suis aussi engagé dans les associations extérieures, comme le FIAPEVRY ou les jumelages avec la Pologne et la Roumanie. Cela m'a conduit à penser qu'il y a eu problème dans l'image que la ville s'est donnée. Evry n'a pas su se penser comme étant une capitale locale, avec la nécessité d'œuvrer en conséquence. Là aussi, on a assisté progressivement à une fermeture, comme pour les écoles ; à une contradiction. On se bat pour qu'il y ait une université et d'autres activités à large rayonnement, mais il n'y a pas eu de véritable ouverture de l'horizon évryen.

GR : Nous ne regrettons pas les trente années passées ici, ni le temps donné à la vie associative, mais nous avons quand-même une impression de gâchis. Apparemment, ce qui a beaucoup manqué, c'est l'écoute. Nous n'étions pas entendus, nous étions même considérés comme des empêcheurs de tourner en rond. Maintenant nous nous préparons à partir dans le Morvan.

JCR : Dans l'histoire de ma famille, il y aura deux étapes liées à l'histoire d'Evry. Celle de mon arrière-grand-père, qui était galvacher. Comme beaucoup de morvandiaux, il se louait temporairement avec ses bœufs, à Essonnes ou à la ferme du Bois-Briard, et revenait au pays. Et puis la nôtre, puisque nous sommes restés longtemps implantés ici.

AD : Ne pensez-vous pas que l'image négative d'Evry est un peu exagérée ?

JCR : L'image est exagérée, c'est sûr, et il ne faut pas se focaliser là-dessus. Ce n'est pas ainsi que l'on sortira de l'engrenage. Pour cela il y a aussi des actes positifs, comme le Téléthon et des réalisations, des implantations d'activités. Certes pas au niveau escompté. Mais les crises économiques sont passées par là. On voulait être capitale de l'Essonne, et on n'avait pas le comportement correspondant. Mais les choses semblent en voie de changement.

BREVE HISTOIRE DE L'ACUSCO

(Association pour la création d'une seule commune)

Le présent document résulte d'une séance de travail enregistrée, qui a eu lieu chez Dominique PLANQUETTE le 6 avril 2009. Elle réunissait, outre Dominique PLANQUETTE, Marc ALMERAS, Jean-Claude BREMAUD, André DARMAGNAC et Louis LAUNEY. Il s'agissait de reconstituer un épisode marquant de la ville nouvelle, qui s'est déroulé de 1980 à 1984. Etabli par des gens qui en furent des acteurs, ce document ne relève donc pas de la science historique, mais plutôt de la mémoire, traversée encore par des passions, et sans doute appauvrie par des oublis.

Cet épisode se place à un tournant de la ville nouvelle. Le premier directeur, André LALANDE, qui avait guidé la phase de conception, venait de partir (1980). Il était remplacé par Michel COLOT. Par ailleurs, la gauche arrivait au pouvoir en 1981 dans le pays, et n'allait pas tarder à faire passer les villes nouvelles du régime de la loi Boscher (juillet 1970) à celui de la loi Rocard (juillet 1983). L'ACUSCO fut l'expression d'un groupe d'habitants de la génération pionnière, qui avaient foi dans ce projet d'invention d'une nouvelle ville. Ils auraient voulu le mener à son terme, espérant qu'il rimerait avec "vie nouvelle". Ils croyaient qu'une majorité de l'opinion les rallierait dans ces idées. Leur mouvement de résistance aux risques d'éclatement leur montra qu'au contraire, peu d'habitants détenaient le minimum d'information pour les suivre, et que la plupart en restaient aux réactions primaires de l'opinion : « *non à la bétonisation, oui à la verdure* ».

Cette séance de reconstitution de l'histoire s'appuyait sur l'examen de dossiers de pièces de l'époque, collectées par Jean-Claude BREMAUD et Dominique PLANQUETTE. Celui de Jean-Claude, le plus important, a été cédé à notre association Mémoire de la ville nouvelle.

Les facteurs déclenchant

Ce sont les risques d'éclatement de la ville nouvelle, qui se sont manifestés surtout à partir de 1980. Nos documents vont de cette date et couvrent jusqu'à 1984, où le mouvement s'est essoufflé. Au départ, comme chez les militants des Pyramides, qui craignaient une démobilisation dès lors qu'un président, un secrétaire et un trésorier auraient déposé des statuts, notre mouvement a souhaité rester dans une phase informelle le plus longtemps possible. En 1981, nous écrivons beaucoup, c'est JACQUOLOT qui signe les courriers (en tant que représentant les membres fondateurs de l'ACUSCO).

Finalement, l'assemblée générale constitutive a lieu le 25 juin 1983. L'association "Pour la ville nouvelle" élit son bureau, avec Marc ALMERAS comme président, Jean-Claude BREMAUD comme vice-président, Gilles GERMAIN comme secrétaire et Marie-Françoise JOBARD trésorière. Objet de l'association : - Aboutir à une solution qui place en face des habitants de la ville nouvelle des responsables élus au suffrage universel direct, et ce en vue de la création d'une vraie ville, chef-lieu de l'Essonne, une, diverse, humaine -. Siège social : FIAPEVRY, 4 les Passages, 91000 Evry. Une liste de présence collecte des noms connus, comme Joseph NOUVELLON, Michel HENRY, Bernard CHAPPEY, Andrée TRENTÉ. André DARMAGNAC, alors directeur du FIAPEVRY, pense avec le recul qu'il a dû se créer des inimitiés à héberger dans son établissement ceux qui, aux yeux de la classe politique, passèrent vite pour des "emmerdeurs".

On avait abandonné le sigle "ACUSCO" pour une appellation qui parlait plus directement à tout le monde. Le Journal Officiel fait état d'une déclaration d'association déposée en préfecture le 8 septembre 1983. A cette occasion sera diffusé un petit autocollant, qui résume l'objectif de l'association : 1 = 1, soit une ville = une commune.

Le compte-rendu de l'assemblée constitutive montre que l'on était conscient d'avoir peut-être trop attendu. Il rapporte les propos de Mr PAILLARD : « *Le fait d'avoir fonctionné sans association pendant deux ans n'a-t-il pas joué contre nous ?* » - de Melle VACHER : « *Démobilisation pendant les élections, attente d'une action pendant la campagne électorale* » - d'André DARMAGNAC : « *Action décroissante depuis deux ans. On n'a pas voulu se structurer... il faut arriver à un fonctionnement plus méthodique, moins spontané* » - ou encore de Marc ALMERAS : « *Ce qui manque, c'est une volonté des collectivités locales. Est-on prêt à investir tous ensemble ?* ».

Aujourd'hui, Louis LAUNEY lit dans ces déclarations la trace de l'esprit post-68.

Des communes veulent quitter la ville nouvelle

Ce fut d'abord le cas de Bondoufle, seule commune de droite après les élections municipales de 1977. Son maire, Henri MARCILLE, en minorité face aux trois autres maires, craignait qu'on ne lui impose des équipements dont personne ne voulait sur son territoire, comme l'usine d'incinération d'ordures ménagères ou le cimetière intercommunal. Ce fut aussi le cas de Lisses, qui voulait retrouver son autonomie après l'arrivée chez elle du centre logistique d'IBM (Logic Line). Les rentrées fiscales apportées par cette entreprise lui assuraient de confortables finances municipales.

Ces nouvelles mirent en émoi ceux qui avaient cru en ce projet de ville nouvelle, et provoquèrent dès 1981 une première série de manifestations du collectif "ACUSCO", sous forme de lettres, tracts, articles de presse. 'Le Monde' écrit un article intitulé « Evry au péril de ses dissidents ». D'autres articles suivent : le 29 août dans 'Le Matin', le 1^{er} septembre dans 'Le Parisien', le 2 septembre dans 'Le Quotidien'. Leurs titres : « Evry veut devenir une nouvelle commune », « Une association pour un nouveau conseil municipal ». Les militants brandissent beaucoup la menace « ça va coûter cher », « les entreprises vont partir », les entreprises sont sur Lisses ou Bondoufle, et pas sur Evry. Même Jacques GUYARD, maire-adjoint d'Evry et président du SCA, s'alerte en termes forts des conséquences possibles.

Une réunion mémorable du Syndicat communautaire d'aménagement, alors implanté dans des bureaux cours Blaise Pascal, se passe dans des conditions particulièrement houleuses. Elle dure très tard dans la nuit, avec plusieurs interruptions de séances pour donner la parole aux 200 habitants environ, qui ont envahi l'arrière salle. Ils viennent surtout des premières associations des quartiers : Pyramides, Champtier-du-Coq, Champs-Élysées, Courcouronnes, Lisses... Dans la même période, Jean-Claude BREMAUD apporte à une séance du conseil municipal d'Evry (qui siégeait encore dans le vieux village) des tableaux sous le titre "Ville nouvelle à vendre en cinq lots". Il prend la parole au cours d'une interruption de séance, prononcée par le maire Claude JEANLIN.

Rencontres avec les maires

Une partie de ces tensions s'alimente du découpage consécutif à la loi Boscher en 1971. Le préfet avait proposé à un grand nombre de communes de s'engager dans le projet de ville nouvelle chef-lieu. On parle de 17, on parle de 27 communes. Les négociations durent longtemps, le préfet regarde loin, jusqu'à Draveil, Le Coudray-Montceaux, Mennecy... Ces consultations provoquent des remous dans le monde politique local, et aboutiront à une manifestation des maires de toutes tendances devant la préfecture, sur le thème « *Mennecy oui, Evry non* ». C'est la période où Levitt lance ses programmes de pavillons sur la commune de Mennecy. Finalement, dans la ville nouvelle il ne restera qu'Evry, Courcouronnes, Lisses, Bondoufle et Le-Coudray, qui se retirera assez vite.

Cette loi déterminait une "Zone d'agglomération nouvelle" directement gérée par le SCA, et des zones "hors ZAN" autour des vieux villages, dont la fiscalité était différente. A Lisses, seul le vieux village était hors ZAN. Tout le reste de la commune, y compris les zones industrielles, était en ZAN. Car Lisses était la seule commune à avoir voté non au rattachement à la ville nouvelle. C'est finalement le préfet qui l'obligera à accepter, et qui lui imposera le découpage ZAN/Hors ZAN. Alors que dans les quatre autres communes, qui avaient dit oui, le découpage avait été négocié avec les élus. Courcouronnes avait gardé hors ZAN ses zones d'activités : Saint-Guénault et la partie courcouronnaise du Bois-de-l'Epine. Bondoufle avait gardé la Marinière. Si bien que Lisses était le plus grand contributeur de terrains pour construire la ville nouvelle.

Après mai 81, une nouvelle loi sur les villes nouvelles se profile. Les signes de changements se précisent. "La Passerelle", journal de l'association des habitants des Pyramides, sort un numéro spécial sur les risques d'éclatement. Il parle de « *Main basse sur la ville nouvelle* » et de « *Pourquoi pas une commune unique ?* ». Même sons de cloche dans "Le Miroir – plume à gratter", un autre journal du quartier des Pyramides.

A l'automne 1981, le collectif ACUSCO reçoit un à un tous les maires et le président du SCA au FIAPEVRY, pour écouter leurs positions sur cette idée de fusion des quatre communes en une seule, et sur leur préférence entre les diverses formules proposées par la future loi Rocard. Jacques GUYARD vient le 17 septembre, Guy BRIANTAIS le 21, Claude JEANLIN le 24 septembre, Jean-Pierre VERVANT le 28 septembre et Henri MARCILLE le 1^{er} octobre. Devant ces militants passionnés, la plupart se disent favorables à la fusion, mais d'autres, comme Jean-Pierre VERVANT, ne veulent pas se prononcer sans avoir consulté leurs électeurs. Il en ressort l'idée de faire une exposition pour informer les habitants, et de faire des référendums. Dominique PLANQUETTE a enregistré ces séances sur son magnétophone.

Un document "Rêve de ville" est conservé dans le dossier de Jean-Claude BREMAUD. Il regroupe un grand nombre de fiches techniques, rédigées par les membres de l'ACUSCO, et collectées par Evelyne VACHER (qui est devenue Mme GLANARD et qui enseigne toujours au lycée de Bondoufle). Il est destiné à compléter l'exposition promise par les élus. Elle sera réalisée, et consistera en une série de riches panneaux établis par un prestataire extérieur, aux frais de l'Epérvy. Mais seront-ils exposés au public ?

Au printemps 1982, l'ACUSCO invite la population à une grande réunion au FIAPEVRY, pour alerter les esprits sur les incertitudes du devenir de la ville nouvelle. La salle de conférence, qui dispose de 120 places, était saturée par un public quelque peu supérieur. Beaucoup de notables étaient là, même l'évêque, Monseigneur HERBULOT, accompagné des prêtres Michel HENRY et

Jean PIGNY, que l'Eglise avait envoyés en mission pour réfléchir à la pastorale de la ville nouvelle. Jean-Claude BREMAUD se souvient d'une annonce à la fin d'une messe du dimanche, à Notre Dame de l'Espérance, par laquelle Michel HENRY (qui suivra régulièrement les réunions de l'ACUSCO) attirait l'attention des fidèles sur l'importance de cette réunion qui allait se tenir au FIAPEVRY.

Préparation de passage au SAN

La loi Rocard, qui sera votée en 1983 pour remplacer le système des SCA en villes nouvelles, prévoyait trois ou quatre options, avec entre autres la fusion des communes (qui répondait tout à fait à nos vœux), la transformation de la ZAN en commune nouvelle, ou le SAN (Syndicat d'Agglomération Nouvelle) qui sera finalement adopté. Cette formule de SAN supprimait la division de chaque commune en deux zones (en ZAN ou hors ZAN), et rendait à chaque mairie la gestion des équipements nouveaux, notamment des écoles de l'ancienne ZAN. Les mairies pouvaient décider de confier la gestion de certains gros équipements (comme l'Agora, les bibliothèques, l'Ecole nationale de musique et de danse...) au SAN, mais la liste serait à revoir après chaque élection municipale. Et d'une façon générale, les équipements collectifs seraient désormais construits par le SAN, mais gérés par les communes.

Sur ces changements, la population est très peu informée, mais la situation varie d'une commune à l'autre. Dominique PLANQUETTE se souvient de la position de Guy BRIANTAIS, maire de Courcouronnes, favorable à une fusion d'Evry et de Courcouronnes. Il avait provoqué une importante campagne d'information sur sa commune, en particulier en direction des jeunes. Dans ce cadre, Dominique avait été chargé d'intervenir devant chaque classe du collège Paul Bert. Il avait constitué à cet effet un petit dossier, qui fut remis à chaque élève. Ce dossier comportait des cases à remplir, des coloriages, des collages et découpages, qui faisaient découvrir l'évolution des périmètres de ville nouvelle (depuis le périmètre d'études de départ, sur les 14 communes entre Orge et Essonne), l'évolution des logos, le schéma d'organisation générale de la ville, les institutions depuis le SIEARE (Syndicat intercommunal d'études et d'aménagement de la région d'Evry) de 1966 jusqu'au SAN. Au préalable, Dominique avait testé ce document sur son fils, alors âgé de 12 ans. Par ailleurs, Guy BRIANTAIS avait appuyé cette campagne par des visites gratuites en hélicoptère, pour les habitants, et fait des expositions au centre commercial local.

Désavoué par la Fédération de l'Essonne du Parti Socialiste, il ne continuera pas dans cette voie. Cette position fédérale explique aussi, peut-être, la position de retrait que prendra peu à peu JACQUOLOT, militant PS de Lisses, vis-à-vis de l'ACUSCO, alors que dans les premiers temps, c'est lui qui signait nos courriers. Elle est à rapprocher de l'évolution, au plan national, du Parti Socialiste vis-à-vis des villes nouvelles. Au début, il était franchement contre. Mais ensuite, après les municipales de 1977 qui lui donnent le pouvoir dans toutes les villes nouvelles de France, sa position évolue. André DARMAGNAC, qui a participé aux réunions d'évaluation des villes nouvelles par la mission ROULLIER, se souvient d'une séance qui avait clairement mis en lumière le rôle décisif d'une réunion nationale du PS, qui s'est tenue à Evry en 1983 ou 1984, dans le gymnase du parc des Loges. Sous l'influence de leaders nationaux, comme Michel ROCARD, Jean MERMAZ ou Hubert DUBEDOUT (maire de Grenoble), le parti adoptera une attitude beaucoup plus positive à l'égard des villes nouvelles.

Ces attermolements expliquent peut-être, aussi, les hésitations des élus d'Evry dans le choix de localisation du nouvel hôtel de ville d'Evry. A la fin des années 70, la mairie ne tient plus dans son bel immeuble du village, inauguré par Michel DEBRE en 1962. Le maire, Claude JEANLIN, considère la ville nouvelle trop excentrée, et choisit de construire une extension sur place, dans les bois près de la poste du village. Dix ans plus tard, ces locaux sont saturés et Jacques GUYARD envisage de récupérer le FIAPEVRY, face au bassin de la préfecture et au monument aux morts départemental. Une étude révèle que les surfaces ne suffisent pas. C'est ensuite qu'il prend la décision de construire la mairie nouvelle et la place des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Pour l'application de la loi Rocard, le choix des élus penche clairement pour la solution SAN, comme dans la plupart des huit autres villes nouvelles. Ils profitent de cette occasion pour effectuer ce qu'ils nommeront "le toilettage" des limites communales. Cela s'avérerait bien nécessaire pour certaines situations, en particulier entre Evry et Courcouronnes. Jusqu'alors, une partie du centre commercial Evry2, et la totalité de la gare Evry-Courcouronnes, se trouvaient sur la commune de Courcouronnes. Désormais, la frontière nouvelle se cale sur la ligne SNCF et sur le Bd des Champs Elysées.

Toutes ces tractations se situent principalement sur l'année 1983, année d'élections municipales. Les militants ACUSCO craignent plus que jamais un démantèlement de la ville nouvelle. Sur la commune d'Evry, certains manifestent leur colère en glissant dans les urnes de faux bulletins, peut-être un document de leur association. Durant la campagne préalable, en 1982, André DARMAGNAC se souvient d'avoir été invité en même temps que Jacques GUYARD à une émission des informations régionales de FR3 Ile-de-France. Le député y pensait que les questions soulevées par l'ACUSCO pèseraient lourd sur l'issue de ces élections. La situation évoluera plus vite que nous ne l'imaginions, et la suite des événements va vite tranquilliser les élus locaux sur le danger que représentent ces "mordus" de la ville nouvelle.

En juin 1983, l'idée d'information du public et d'exposition, lancée dans les rencontres de 1981, court toujours, mais les élus, qui avaient promis d'organiser cette exposition ne passent pas à l'acte. A défaut l'ACUSCO, qui vient de se décider à déposer des statuts afin de devenir l'association "Pour la ville nouvelle", tient des stands aux diverses kermesses d'été : sur le mail Thorigny à Courcouronnes, sur le mail Jules Ferry à Evry (entre la place Allende et l'école Jules Verne), au Champrier du Coq... Elle recueille des signatures de soutien. On en comptera 400. Mais il est déjà tard.

Référendum sur Lisses

Ce sera le coup de grâce pour l'ACUSO. Jean-Pierre VERVANT avait promis de consulter les habitants. Il passe aux actes, et les résultats sont sans appel. Un document du dossier de Jean-Claude BREMAUD commente : « 86,5% des Lissois se sont massivement prononcés pour l'autonomie de leur commune ». Il donne aussi le nombre d'inscrits, de votants, d'exprimés... Les partisans de la ville nouvelle découvrent qu'ils ne sont qu'un petit îlot dans un vaste océan d'ignorance et d'indifférence.

Louis LAUNEY se demande si les formations à l'urbanisme n'auraient pas dû être poursuivies plus longtemps. Elles avaient été lancées par la MEP (Mission d'éducation permanente) dans les années 70. Martine LOUIS, chargée de relation publiques à l'Epévy, puis au SAN, avait pris le relais avec

l'Atelier populaire d'urbanisme. C'est par elles que beaucoup de nouveaux habitants se sont attachés à la dynamique de la ville nouvelle. Mais elles ont été interrompues au début des années 1980.

André DARMAGNAC pense que ce référendum a mis en lumière l'extrême faiblesse de l'ACUSCO. Pour comprendre comment se fait une ville, comment elle fonctionne, comment elle se gère, il faut avoir emmagasiné une masse considérable d'informations. Ces formations y avaient largement contribué, mais seulement pour une petite minorité d'habitants. Les autres en restaient à des clichés très sommaires.

Devant cette situation, fin 1983 l'ACUSCO ne désarme pas. Elle dépose ses statuts et redouble d'efforts de production de tracts, de lettres ouvertes aux habitants, d'envois de lettres à des personnalités. Après avoir écrit à Pierre MAUROY, on écrit à Michel ROCARD, au préfet, au secrétaire général du Groupe central des villes nouvelles. En septembre, nous voulons encore croire aux vertus de l'exposition à venir pour influencer sur la décision des élus sur le choix de la formule d'application de la loi Rocard, qu'ils doivent prendre au plus tard le 31 décembre. Le compte-rendu de notre réunion du 28 septembre dit que l'exposition aura lieu du 2 au 15 décembre. Nous examinons les maquettes et nous les trouvons très intéressantes, mais seront-elles exposées.

Formule SAN choisie fin 83 – essoufflement début 84

Dans le même temps, les tractations vont bon train entre communes et avec le préfet. La date limite fixée pour l'application de la loi Rocard fonctionne comme un couperet. Si les élus ne se mettent pas d'accord avant, c'est la fusion qui s'applique. Aurions-nous pu encore gagner ? Non, il est trop tard.

Dans nos dossiers, un tract de la section PS de Lisses relate les péripéties d'une réunion du 8 décembre pour ce marchandage, qui la scandalise. *« A minuit, nous avons le découpage que la commune de Lisses acceptait. A 1h du matin, ils en abandonnent un peu, à 2h encore un peu plus, et à 3 heures du matin, ils ont encore donné IBM à la ville nouvelle ».*

Les termes de l'accord final avec le préfet seront arrêtés par un comité du SCA le dimanche matin 11 décembre 1983. Ce comité avait été précédé de réunions des conseils municipaux dans chacune des cinq communes, le vendredi 9. L'exposition tant attendue par l'ACUSCO n'avait finalement pas pu avoir lieu auparavant.

L'ACUSCO avait pourtant essayé encore une fois d'alerter l'opinion par la presse et la télévision. Marc ALMERAS, président de "Pour la ville nouvelle", se souvient d'avoir été interviewé par une chaîne nationale, sans doute Antenne2, sur la place de l'Agora, à cette époque.

Les militants ACUSCO ont pourtant peine à y croire. Dans un compte-rendu de réunion du bureau, le 16 janvier 1984, on lit : *« Il y a blocage contre l'exposition, car on nous promet le SAN pour le mois de mars »* – il s'agit sans-doute de la mise en place – *« Il faudrait donc que l'expo sorte avant, ce qui techniquement est impossible. Quel est d'ailleurs l'intérêt de cette expo, cachée depuis si longtemps et exhumée alors que les dés sont joués ».*

Le SAN sera effectivement mis en place, et adoptera un logo tout à fait différent de celui du SCA, qui dérivait de l'X de l'Epévy. Désormais, la ville nouvelle est symbolisée par un logo qui renverse la logique : une zone verte et floue au milieu, encadrée par quatre éclats orange très brillants. Comment ne pas y voir une volonté de repliement sur les vieux clochers de la périphérie ?

Le dossier des négociations entre le préfet et le maire, intitulé "Projet du représentant de l'Etat" pour l'application de la loi Rocard, a été établi par l'Epévy. Chaque élu en avait eu un exemplaire, et il a été remis aux archives départementales à la fermeture de cet Etablissement public, avec tout le reste. Il comprend les délibérations des conseils municipaux et du comité du SCA, beaucoup de plans, les périmètres...

Derniers gestes de l'ACUSCO

Une dernière manifestation de l'ACUSCO semble avoir été le baroud d'honneur. Le 17 mars 1984, elle est partie de "La goutte d'eau" (statue aux quatre branches, devant la poste principale, terrasses de l'Agora, pour arriver au nouvel hôpital, sur la commune de Courcouronnes.

Dernier acte : une réunion du 12 juin 1984 rédige une lettre ouverte aux habitants. On y lit : « *Le devenir de notre ville nouvelle est tellement secret et caché que nous nous voyons contraints d'en appeler aux habitants pour garder l'échange démocratique et garantir leurs intérêts à long terme. L'association "Pour la ville nouvelle", depuis sa création en 1981, a toujours demandé que soient mis en place, en face des habitants, des responsables élus au suffrage universel direct sur l'ensemble de la ville nouvelle. Faut-il rappeler que la proximité des écoles, des transports urbains facilités, plus de 25 000 emplois, un hôpital, une université... n'ont été obtenus que parce que nous sommes en ville nouvelle. Seule une démagogie des élus locaux peut laisser croire qu'ils ont été les auteurs de telles réalisations, et que seuls et divisés ils resteraient capables de maintenir le même niveau de services. Tout l'acquis ne peut être maintenu et développé que si l'on conserve l'échelle d'une ville nouvelle, préfecture de l'Essonne, fusionnant le périmètre de quatre communes anciennes en une seule commune. Cela n'enlève rien à la possibilité de faire fonctionner des structures de démocratie locale, qui associeront les habitants des quatre communes à leur gestion, et qui sauvegarderont les identités locales engendrées par l'histoire. Que cache l'absence d'information actuelle ? Craindrait-on de rencontrer des citoyens adultes et responsables ? A quand une véritable et totale information, différente des simulacres de démocratie locale, telles que les réunions de conseils municipaux et du SCA depuis plusieurs mois ?* »

Vingt cinq ans après, Marc ALMERAS remarque que le problème est toujours présent, toujours pas résolu. Le rapport Balladur vise à trouver une solution pour sortir de l'inadaptation du "mille-feuilles" administratif de la France à la gestion des réalités urbaines. André DARMAGNAC donne la référence d'un article du géographe Jacques LEVY dans la revue "Urbanisme", intitulé « Les villes au cœur du changement politique » (N°352, Janv-fév 2007, page 43), qui fait un rappel historique des origines du centralisme français et du handicap qu'il provoque aujourd'hui, par rapport aux pays voisins, à propos de la gestion des villes. La commune est une échelle trop petite pour maîtriser l'urbanisme. Elle ne gère que des arrondissements. Il faut trouver une gouvernance d'agglomération. Est-ce la loi PLM (arrondissements + maire de l'ensemble, comme à Paris, Lyon et Marseille) ? Est-ce le conseil d'agglomération élu au suffrage universel direct ? Est-ce la communauté urbaine ? Ce statut, dont bénéficient seulement quelques grandes villes françaises de plus de 500 000 habitants, semble efficace pour gérer des agglomérations. En 2009, la presse locale a

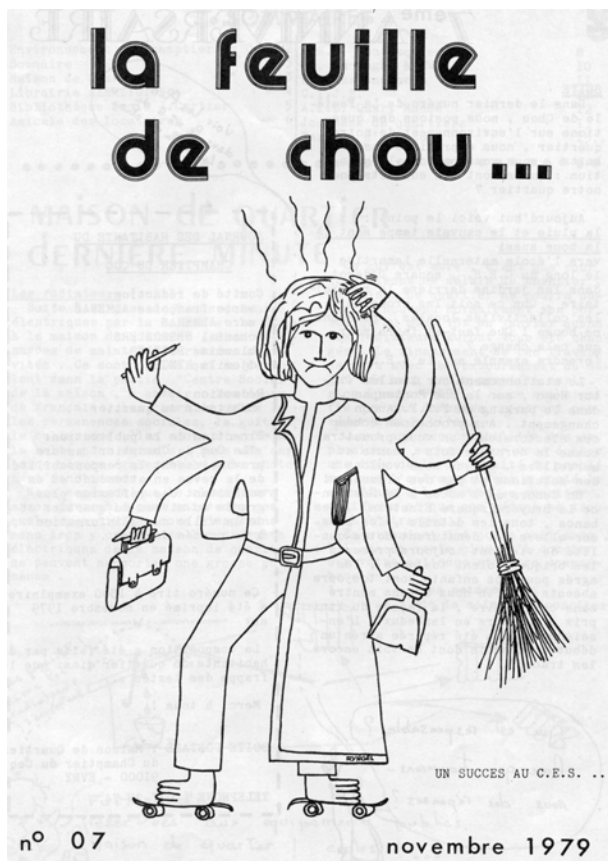
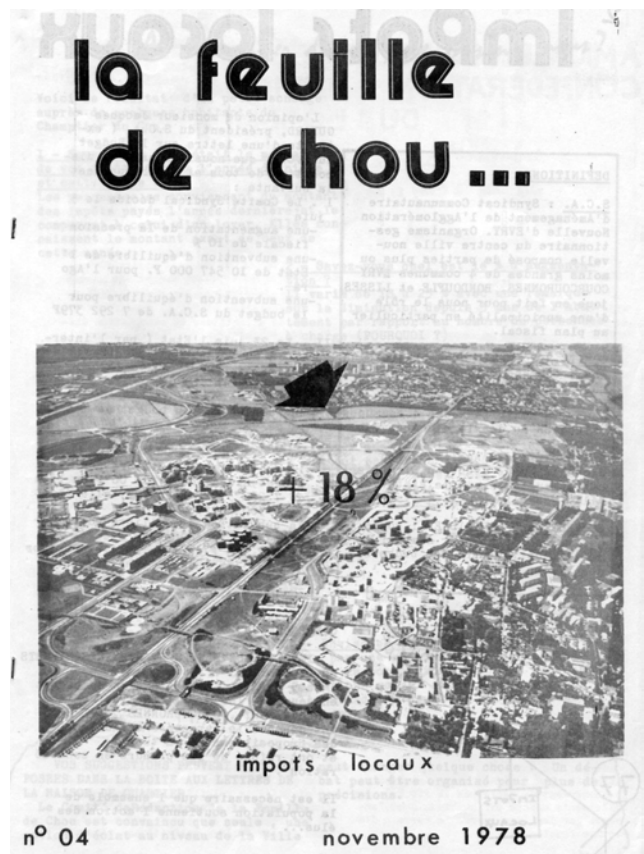
fait écho à l'idée du CESO, un territoire de centre-Essonne – Seine - Orge, peuplé d'environ 500 000 habitants et doté d'une agence d'urbanisme (AUDESO). Il regroupe six intercommunalités, dont les présidents ont accompli une démarche commune auprès de la région d'Ile-de-France. La flamme de l'ACUSCO serait-elle encore vivante ? À suivre.



septembre 1972, la première rentrée scolaire



juin 1976, place Victor Hugo



septembre 1980, sculpture appelée "Le Coq"

la feuille de chou ...

HÉ LA MAISON DE SANTÉ ?

C'EST PAR LÀ

C'EST PAR LÀ

C'EST PAR LÀ

C'EST PAR LÀ

C'EST PAR LÀ

C'EST PAR LÀ

D'ARRÊTER

BÉRAUD

n° 06

juin 1979

juin 1979



nº 08

la feuille de chou...

Conflit international

Discours électoraux

Vieilles déclarations

Bonnes intentions

Augmentation du P.N.B.

Fumes pollués

Anglisme sociale

Marché noir

Discours électroniques

Pub mensongère

CONVERTISSEUR D'ÉNERGIE

Marche à l'huile

chaud froid

Enfin du Travail!

VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL
EST ASSURÉ

Il vous suffit de nous faire parvenir le moyen de
concevoir et de réaliser la machine ci-dessus.

n°08

mars 1980

Il vous suffit de nous faire parvenir le moyen de concevoir et de réaliser la machine ci-dessus.

mars 1980

© 2000 Blackwell Science Ltd

Vous en Voulez des Petits Mickey? EN VOILA!... FAF! FLOUF!

Pin Foot!

ARR- Tchoum!

BING! DREING! zzzzzip...

FANG!

BOUM!

ARCH!

GNE GNE...

Du calme mon vieux, c'est que de la B.D.

Allé, fang, arrête de la goulue aussi!

OH MOUS ALBAIDE MENDE...

ARRÊTE TE CLOUTONIA!

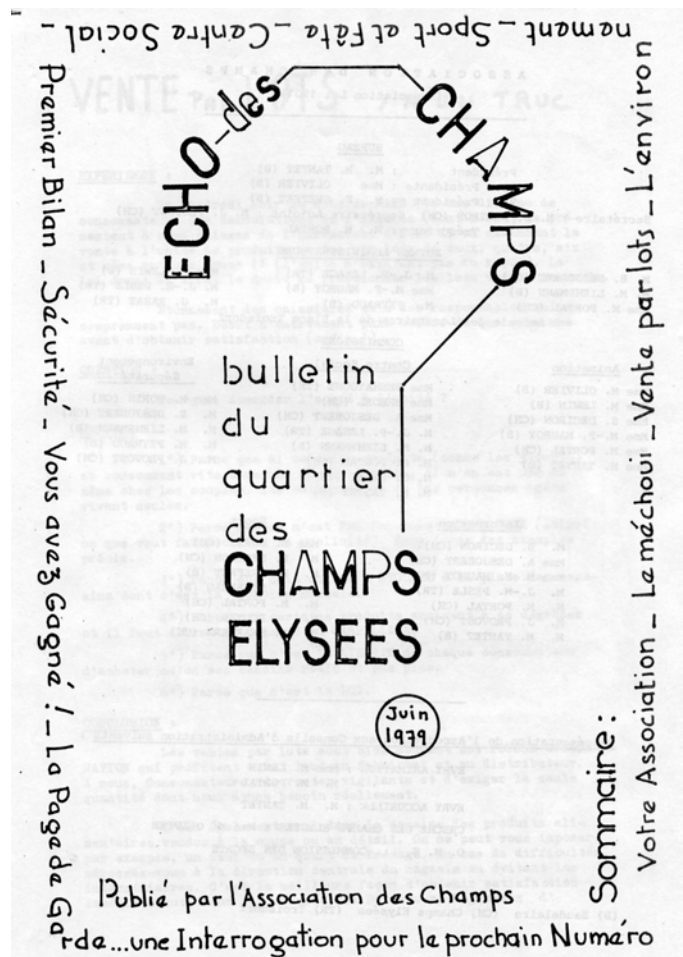
G. B.

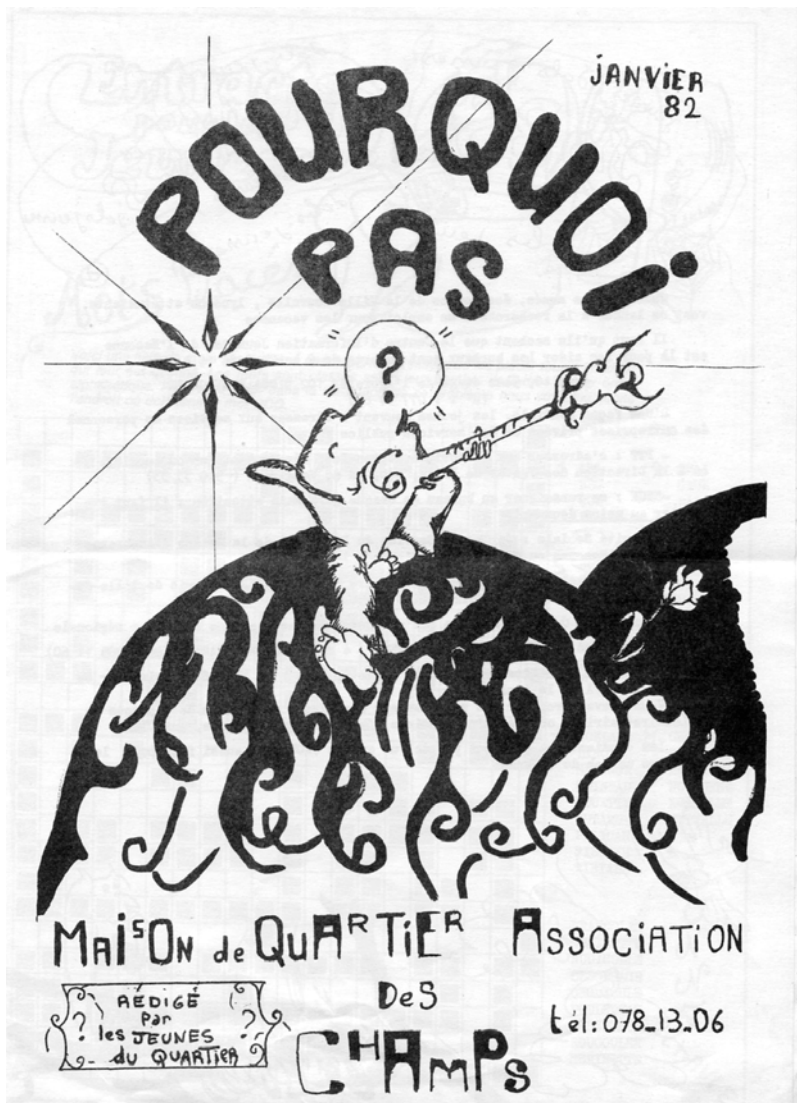


mai 1979, square Charles Beaudelaire



mars 1979, ponceau allée Alfred de Vigny





novembre 1982, place Troisdorf

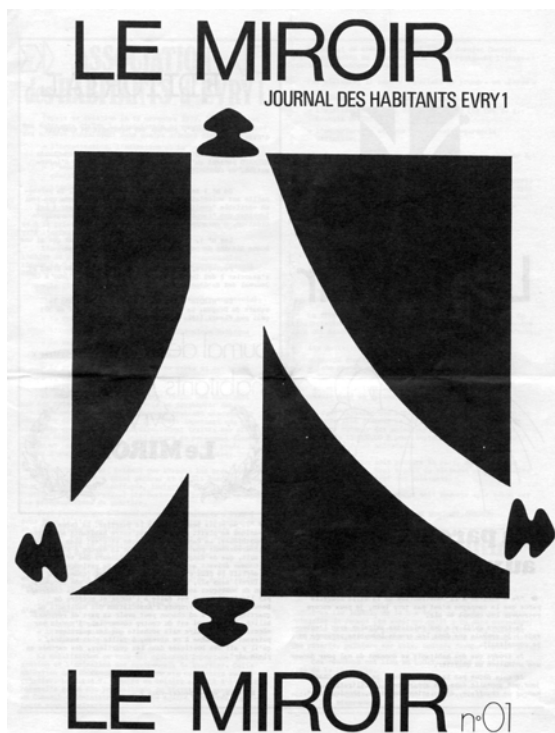


septembre 1980, centre artisanal



2

août 1982, CNES



LE MIROIR

"Plume à gratter" 78 OCT

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE
SYNDICAT COMMUNAUTAIRE
D'AMENAGEMENT D'EVRY-VILLE-NOUVE

**IMOTS LOCAUX
TAUX D'HABITATION**

ANNEE 1977

Commune	Communauté urbaine	Syndicats et district	Taux additionnelles	Taxe régionale	Taxe spéciale d'équipement	Region	Etablissement public
464	13,2	266	495	5762 (1)	0,702	41	

(1) La valeur locative imposable (voir au verso cadre 1) est égale à la valeur locative cadastrale...
SOMME A PAYER... 1977: 1102 F
1978: 1300 F
AU COMPTABLE DESIGNÉ AU VERSO, CADRE 1

se renseigner:

PALAI DE L'ELYSEE
55 et 57 rue de l'abbé Saint Honoré Villiers 28151 00
HOTEL MATIMON
57 r de Varannes 7ème - 596,80.00

MIROIR n°4
JOURNAL D' EVRY1

LE MIROIR

"Plume à gratter" N°6 FEVRIER 79 JOURNAL D' EVRY1

Fête des Masques

24 Février

LA PASSERELLE

Journal d'Information de l'Association des Habitants d'EVRY1

01 JUIN 79

Pourquoi ce journal ?

Créée en novembre 1976, l'Association des Habitants d'EVRY1 publie, après avoir utilisé plusieurs moyens d'information (comptes rendus, tracts, affichettes...) son premier bulletin "La Passerelle".

Ce bulletin (parution tous les deux mois) comprendra dans un premier temps :

- un éditorial, qui sera un article portant sur des problèmes actuels ou futurs ;
- des informations sur la Ville Nouvelle ;
- des informations sur les actions menées par les commissions de l'A.H.E.1 (sports, halte-garderie, crèche, santé, comité des fêtes) ;
- des informations sur l'activité de la Maison Jacques-Prévert et le Centre de loisirs associés à l'école (C.L.A.E.).

Par la suite, ce bulletin devrait comprendre des informations portant sur tout ce qui fait la vie de ce quartier afin de lui donner une certaine unité.

Enfin, si se veut le complément d'un autre journal du quartier publié par nos amis du "Miroir".

Actuellement, des actions sont en cours sur des problèmes spécifiques au quartier d'EVRY1 :

- chauffage, sécurité, isolation phonique dans les bâtiments ;
- environnement ;
- implantation de commerces dans le quartier des Loges.

Un autre problème nous attend tous, celui des impôts locaux pour lequel les habitants du quartier d'EVRY1 situés en Z.A.N. (zone d'agglomération nouvelle) devraient se mobiliser.

Après de nombreuses erreurs en 1978, dans les avis de mise en recouvrement, après une augmentation de 18 % fixée par la loi de la ville contre l'avis des élus, tout laisse à penser que cette dernière retiendra encore, pour cette année 1979, au minimum ce pourcentage d'augmentation de 18 %, ce qui entraînera, pour la plupart d'entre nous, de nouvelles difficultés alors que les charges locales et de copropriété augmentent dangereusement et que les revenus restent stationnaires.

Pour nous permettre de mener des actions efficaces, il convient que les habitants nous assurent d'une certaine cohésion pour que l'on puisse leur donner un pouvoir d'intervention plus grand vis-à-vis de l'organisation générale de cette Ville Nouvelle qui nous échappe à tous les égards. D'ores et déjà, l'Association des Habitants d'EVRY1 se tient à la disposition de chacun.

Je ne voudrais pas terminer ce premier article sur une note pessimiste et je vous invite tous à participer à la fête de la Saint-Jean qui se tiendra le 23 juin, et pour laquelle d'autres informations vous seront données par ailleurs.

Philippe JOBERT
Président de l'A.H.E.1

FETE DE LA ST. JEAN

SAMEDI 23 JUIN

18H.30

ECOLE JULES VERNE

JEUX

BUFFET/BUVETTE

BAL AUTOUR DU FEU

LE MIROIR

"Plume à gratter" N°7 79 JOURNAL D' EVRY1

LE MATIN

A Evry-Ville-Nouvelle les Pyramides sont patraques

Les habitants n'en finissent plus de découvrir les défauts de construction d'un ensemble pourtant bien conçu par les architectes et les urbanistes

Evry: vaudeville nouvelle

Des compteurs qui déraillent, des grilles qui rent, des chasses d'eau... chaude; les gags se succèdent aux Pyramides mais personne ne rit plus

Le Monde

EVRY-1: «Nos appartements mécontents»

Pas de coupables... habitants Pionniers ? Cobayes plutôt...

AFP B045
PAR0206 4
ILE DE FRANCE: ACTUALITES REGIONALES ET PARISIENNES.

PARIS 11 MAI (AFP) - LES HABITANTS DE LA VILLE NOUVELLE D'EVRY (ESSONNE) ESTIMENT ETRE VICTIMES DE "GRAVES MALFAÇONS DE CONSTRUCTION": "LA SECURITE N'EST PAS PARFAITEMENT ASSUREE ET L'ISOLATION THERMIQUE DES IMMEUBLES LAISSE A DESIRER", ONT-ILS AFFIRME AU COURS D'UNE RECENTE CONFERENCE DE PRESSE. L'AMICALE DES LOCATAIRES A NOTAMMENT FAIT ETAT DE L'ABSENCE DE PRISES DE TERRE POUR CERTAINES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ELECTRIQUE, DU VOISINAGE DANS LES SOUS SOLS DE CONDUITS DE TUYAUX METALLIQUES DE VENTILATION.

'PLAISIR DE VIVRE A EVRY' ?

PROPAGER EN CAS D'INCENDIE... DES UNES... UNES DES LOCATAIRES A CITE LE CAS DE SA CHASSE D'EAU QUI DEPUIS DEUX MOIS EST ALIMENTEE... EN EAU CHAUDE.

Plaisir de Vivre à EVRY.1

"SAVOIR OÙ L'ON VEUT ALLER... C'EST BIEN!... MONTRER OÙ L'ON VEUT ALLER... C'EST MIEUX!" (Zola.)
O'ÉCRIRE L'HISTOIRE D'EVRY 1 AU PRÉSENT*

N°1 JUIN 1979

IL Y A LES JOURNAUX DIFFUSÉS DANS TOUTE LA FRANCE !...

IL Y A UN JOURNAL RÉGIONAL !...

IL Y A LE JOURNAL DE LA VILLE NOUVELLE !

IL Y A LE JOURNAL DE LA VILLE D'EVRY !...

IL Y A LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES HABITANTS D'EVRY.1 !...

IL Y A "LE MIROIR" "PLUME A GRATTER"

IL POURRAIT Y AVOIR UN JOURNAL POUR CHAQUE BATIMENT !...

ET MÊME UN JOURNAL PAR CAGE D'ESCALIER, PAR PALIER OU PAR APPARTEMENT !...

.... ET TUIS, IL Y A DES JOURNAUX INTIMES !... CHUT !...

ALORS!... POURQUOI CE JOURNAL?!

LE MIROIR N°8

"Plume a gratter" OCTOBRE 79
JOURNAL D' EVRY1

CONSTRUISEZ LA "PERGOLA DU MIROIR"

PRIX IMBATTABLE !

Tous les détails en page 3... **Pourquoi hésiter?**

Plaisir de Vivre à EVRY.1

"SAVOIR OÙ L'ON VEUT ALLER... C'EST BIEN!... MONTRER OÙ L'ON VEUT ALLER... C'EST MIEUX!" (Zola.)
O'ÉCRIRE L'HISTOIRE D'EVRY 1 AU PRÉSENT*

N°3 OCTOBRE 1979

NOUS AVONS UNE NOUVELLE ECOLE MATERNELLE !

ENQUÊTE D'UNE HABITANTE D'EVRY.1 (PAGE:3)

UN FOYER D'HANDICAPÉS AU 308 PLACE ALLENDE :

ILS NOUS PARLENT AINSI QUE LEUR DIRECTEUR .

(PAGE:5)

VOI DE NEUF A LA MAISON JACQUES PREVERT ?

INTERVIEW DU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES HABITANTS D'EVRY.1 (PAGE:6)

VOS PETITES ANNONCES GRATUITES !

(PAGE:2)

ET COMME D'HABITUDE VOTRE BANDE DESSINÉE !...

LE QUOTIDIEN AU PRÉSENT "

BA (RE!) (PAGE:4)

NE RESTONS PAS ISOLÉES !

DES FEMMES DU QUARTIER VOUS PARLENT ET VOUS ATTENDENT

(PAGE:7)

FAISONS VIVRE NOTRE QUARTIER!

N° 02 - NOVEMBRE 1979

LA PASSERELLE

Journal d'information de l'Association des Habitants d'EVRY1

ANIMÉ PAR MARCEL DOLLY'S

LE MIROIR

79

« Plume à gratter Noël »

Notre concours de Noël

Qui a dit en 1977:

Que "le plan d'eau d'EVRY 1 serait réparé dans les meilleurs délais..."

Qui a décidé:

La citrouille qui transforme l'Agora en anti-place...

Qui a obtenu:

La dérogation au monopole sur la diffusion T.V. lui permettant d'utiliser notre réseau par câbles!

Qui a dit:

Que "desormais les... 'habitants' participeront aux décisions des responsables pour ce qui concerne le développement de la Ville Nouvelle..."

N°9

Plaisir de Vivre à EVRY.1

"SAVOIR OÙ L'ON VEUT ALLER... C'EST BIEN! MONTREZ OÙ L'ON VEUT ALLER... C'EST MEUX!" (Zola.)

0 "ÉCRIRE L'HISTOIRE D'EVRY & AU PRÉSENT"

ENCART N°4 DÉC 79 JAN 80

MEILLEURS VOELUX POUR 1980... 81... 82... 83...

HALTES GARDERIES DECOUVREZ LEÇON DES PETITS ET LES 4 VENTS PAGE 7.

VOUS CHERCHER UNE NAUVIGE A EVRY? ALORS... LISEZ LA PAGE 3

ET NOT' PTTI CRAS CHAUDS PAGES...

N° 4 FÉVRIER 1980

LA PASSERELLE

Journal d'Information de l'Association des Habitants d'EVRY 1

assemblée générale de l'AHE.1
mercredi 6 février 1980 à 20h45
à la maison jacques prévert

FÊTE DES MASQUES.
15 mars à 14 h

bassins: ils seront refaits et remis en eau pour le printemps 1980 p 4

entretien du quartier: un espoir pour un environnement décent 7

VERS LES ANNÉES 1980 p 2	OPE BATIMENT 11 ET BATIMENT 12 p 5
MAISON JACQUES PREVERT VERS LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION SOCIALE. p 9	CHAUFFAGE MIXTE EVRY 1 p 5
RAPPELS DE QUELQUES TRUCS À LA MAISON JACQUES PREVERT p 0	C.E.S. D'EVRY 1 p 6
CLUB DU MARDI À LA M.J.P. p 3	PLAINE DE JEUX DU PARC DES LOGES 6
CLUB DE 3ème AGE DE L'AHE1 p 3	Réflexions d'habitants d'EVRY 1 sur les problèmes d'urbanisme en Ville Nouvelle. p 5
LES GRANDS MÈRES OCCASIONNELLES p 8	DE L'EAU AU BAT 5 ET À EVRIEL p 6
CENTRE DE PROTECTION INFANTILE D'EVRY 1 p 6	VENTILATION DE LA MAISON JACQUES PREVERT p 5
HALTE GARDERIE p 6	LES JARDINIERS AMATEURS f 3
CRÈCHE SANTE p 6	SPORTS p 6

5 juin 80

LA PASSERELLE

Journal d'Information de l'Association des Habitants d'EVRY 1

21 juin le MOYEN AGE à EVRY 1

LA VIE RURALE ET LES PAYSANS

Le battage

LA VIE SOCIALE

charivaris avec des instruments

N° spécial . fêtes . vie sociale

. opération vacances

LE MIROIR

N°11

« Plume à gratter » **noël**

JOURNAL D'ÉVRY1

ZANES
et
ZANESSES
DE TOUS LES QUARTIERS
UNISSEZ - VOUS !



ZANES - ZANESSES : Habitants et Habitantes de la ZONE
d'Agglomération Nouvelle

LE MIROIR N° 10

"Plume a gratter été 80"

JOURNAL D'EVRY 1

CONTRE Les habitants de la ville nouvelle

Le 11 juin 1980, le Premier Ministre a décidé de réduire de 800 millions de centimes le budget de la ville nouvelle d'Evry.

Cela signifie :

- l'impossibilité d'assurer normalement la gestion de la ville nouvelle, la propreté de ses espaces publics, l'entretien des écoles, etc.
- l'impossibilité d'ouvrir l'école des Parcs de la ville nouvelle, la propreté de ses espaces publics, l'entretien des écoles, etc.
- le blocage des activités de l'Economie de la ville nouvelle, la propreté de ses espaces publics, l'entretien des écoles, etc.
- l'écroulement des finances de la ville nouvelle, la propreté de ses espaces publics, l'entretien des écoles, etc.
- l'augmentation du chômage de la ville nouvelle, la propreté de ses espaces publics, l'entretien des écoles, etc.
- la réduction des services de la ville nouvelle, la propreté de ses espaces publics, l'entretien des écoles, etc.
- la dégradation des services de la ville nouvelle, la propreté de ses espaces publics, l'entretien des écoles, etc.

Nous vous demandons aussi de vous associer au rassemblement pour la défense de la Ville Nouvelle et de l'emploi, contre la hausse des impôts et la dégradation des services publics.

GISCARD-BARRE VEULENT NOUS IMPOSER 30 LICENCIEMENTS - 25 % D'IMPOTS EN PLUS
Nous disons : NON !!!

tous les Partis de gauche, aux syndicats, aux associations, et à l'ensemble de la population.

LA PASSERELLE

N° 6 octobre 1980

Journal d'Information de l'Association des Habitants d'EVRY 1

Un Nouveau Directeur au Centre Jacques Prévert (CJP)

Quittant EVRY pour prendre la direction d'un centre Culturel au Maroc, Philippe HUBERT est remplacé à la direction du CJP par Florence DULANDEL qui sera secondée par Miguel ANGLES

VOUS POURREZ LIRE DANS CE JOURNAL :

- une 6^{ème} commune ?
- impôts locaux
- les pieds dans le plat.
- ouverture de la PI
- environnement
- ados : ça boye
- activités
- CES . SOCIAL



LA PASSERELLE

N° 9 - Janvier 1982

Journal d'Information de l'Association des Habitants d'EVRY 1

① UNE VILLE COHÉRENTE EST EN TRAIN DE NAÎTRE

(grâce à un effort financier important de l'Etat)



② MAIN BASSE SUR LA VILLE



Si chaque commune s'approprie des morceaux de la Ville, l'Etat se désengagera financièrement.

Le chaos guette notre cadre de vie et nos finances locales

"ÇA VA NOUS CÔUTER CHER"

LA PASSERELLE

n° 8 juin 81

Journal d'Information de l'Association des Habitants d'EVRY 1

Samedi 20 juin FETE A EVRY 1

Le soleil et les feux de la Saint-Jean



juillet : quartiers en vacances

LE SAVEZ-VOUS ?

Le quartier que vous habitez est situé dans le périmètre de la ville nouvelle : la Z.A.N. (zone d'agglomération nouvelle).

Ce périmètre (ZAN), étant composé de morceaux de cinq communes différentes, n'est pas géré par une municipalité normale avec son maire. Ce sont des délégués, envoyés par les cinq municipalités de Bondoufle, Courcouronnes, Evry, Lisses et le Coudray-Montceaux, qui prennent toutes les décisions importantes nous concernant :

- décision sur tous les projets de la ville nouvelle,
- décision ou non de créer les équipements (halte-garderie, crèches, écoles),
- gestion de ces équipements et entretien de la voirie, des parcs, des rues piétonnes, etc...
- vote de nos impôts locaux.

Deux seulement de ces délégués sur les 25 composant le SCA (Syndicat Communautaire d'Aménagement) habitent la ville nouvelle. Les intérêts de ces "délégués voisins" ne sont donc pas les nôtres, et les impôts qu'ils nous imposent sont beaucoup plus élevés que chez eux. Pourtant, l'ensemble des habitants de ces cinq communes bénéficie pareillement de la ville nouvelle. Nos impôts ont été votés sans aucun débat (cas unique en France) ; seule la décision a été prise de dégrèver de la taxe d'enlèvement des ordures le centre commercial de l'Agora.

MAIS IL Y A PIRE

Deux de ces communes, Lisses et Bondoufle, veulent quitter la ville nouvelle, tout en prétendant vouloir continuer à décider de nos propres affaires. Ces communes comportent une grande partie de nos zones industrielles, c'est-à-dire de nos ressources. Cela voudrait dire pour nous :

- suppression d'une partie importante de nos ressources,
- augmentation proportionnellement de nos impôts, d'autant plus que l'on laisserait à notre charge tout ce qui coûte cher ; par exemple : l'ensemble de l'Agora et de ses services, tous les parcs, les trois piscines, la patinoire, les gymnases, les crèches, haltes-gardiennes, etc...
- poursuite de cette situation inacceptable, qui consiste à faire en sorte que nous soyons les seuls Français à qui l'on a supprimé le droit de vote (ce n'est pas nous qui élisons les élus qui décident pour nous).

Pour revenir à une situation normale, un groupe d'habitants de la ville nouvelle, représentant toutes tendances et résidant dans tous les quartiers, a créé une association qui a pour but d'instituer une seule commune. Dès à présent, des rencontres ont lieu avec les élus, des lettres sont envoyées aux instances les plus hautes. La presse commence à s'intéresser à ce problème.

Il semble que le gouvernement veuille régler ce problème avant les prochaines élections municipales de 1983. Pour cela, un referendum local devrait avoir lieu au printemps prochain. Pour que chacun puisse prendre position en connaissance de cause, il faut être informé.

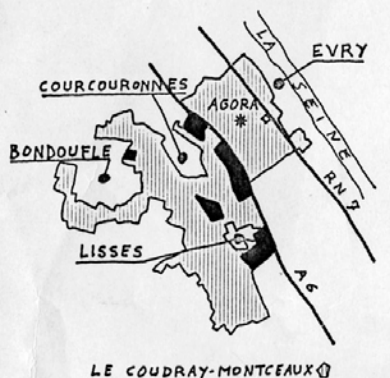
Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez nous contacter à l'adresse provisoire suivante :

ACUSCO (Association pour la création d'une seule commune)
FIAP - 4, allée Jean Rostand - Les Passages - 91000 EVRY

LE PERIMETRE DE LA VILLE NOUVELLE

SITUATION ACTUELLE

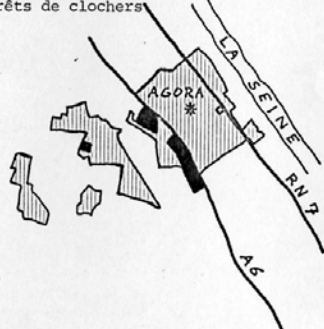
- 5 morceaux de communes formant un ensemble où les habitants ne peuvent pas élire directement leurs élus.
- l'intérêt de ces élus n'est pas celui des habitants de la ville nouvelle.



■ ZONES INDUSTRIELLES: 170 hectares

DEMANDE DES ELUS (LISSES et BONDOUFLE) LE 25-1-81

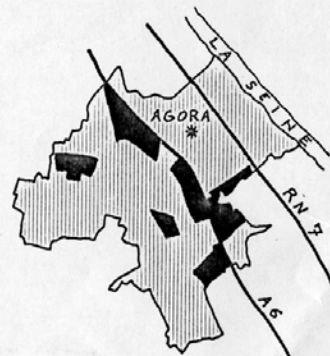
- éclatement de la ville en 4 îles
- toujours pas d'élus directs pour les habitants
- les anciennes communes repartent avec les zones industrielles
- les intérêts des habitants sacrifiés aux intérêts de clochers



■ ZONES INDUSTRIELLES: 100 hectares

DEMANDE ACUSCO

- une seule commune
- les habitants élisent leur conseil municipal
- des impôts locaux plus justes dans une commune équilibrée et riche.



■ ZONES INDUSTRIELLES: 350 hectares

acusco

ASSOCIATION POUR LA CREATION D'UNE SEULE COMMUNE

Pour toute correspondance, écrire au :
F.I.A.P. 4 Allée Jean Rostand - LES PASSAGES
91000 EVRY

mars 1981, tract ACUSCO



20 juin 1981, stand ACUSCO aux Pyramides





27 juin 1981, stand ACUSCO au Champrier-du-Coq



octobre 1981, stand ACUSCO place de l'Agora



22 janvier 1982, au FIAP,
Assemblée générale
(photo Cassou)

Le slogan de l'A.C.U.S.C.O. ... « une ville nouvelle : une seule commune »



Fin janvier, devant une assistance de 70 personnes, l'A. C. U. S. C. O. (association pour la création d'une seule commune) a tenu son assemblée générale d'information au Fiap-Evry annonçant en cette occasion que la pétition pour la fusion des communes de Bondoufle, Courcou-

ronnes, Lisses et Evry, avait déjà recueilli plus de 400 signatures.

Cette pétition, selon l'A. C. U. S. C. O., aurait pour objectif à inciter le préfet de l'Essonne à lancer une **procédure d'enquête publique** sur la possibilité de fusion ; donc, pour les conseils municipaux des 4 communes en question, à engager le dialogue avec la population.

Jusqu'ici (et toujours selon l'A. C. U. S. C. O.) le président du S. C. A., M. Jacques GUYARD, député de l'Essonne, aurait laissé entendre à l'A. C. U. S. C. O. qu'un référendum serait organisé sur cette question, sans pour autant que ne soient définies les conditions et les moyens d'information.

Pour sa part, l'A. C. U. S. C. O. préconise la fusion **comme seule solution** et cela, pour des raisons bien précises, à savoir :

- « Pour avoir des élus directement responsables sur toute la ville nouvelle ;

- pour éviter les incohérences actuelles entre nouvelles urbanisation et limites communales ;

- pour repousser l'injustice fiscale que représenterait le départ de Lisses et Bondoufle ;

- pour transformer la ville nouvelle en une agréable ville moyenne.

A la fin de la réunion, l'A. C. U. S. C. O. a présenté son nouveau slogan « une ville nouvelle : une seule commune ».

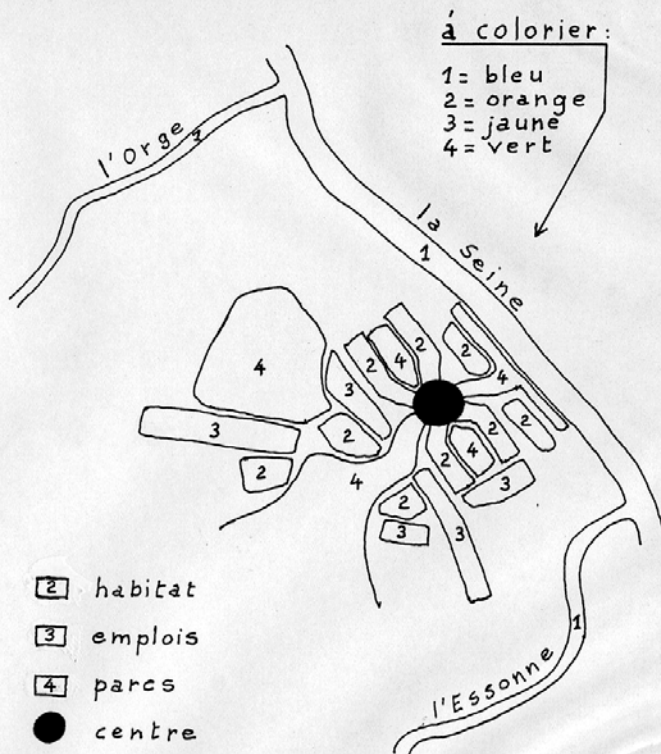
11 février 1982, Le Républicain

1965: les premières études

- En 1965, le Gouvernement envisage de construire une nouvelle ville sur les terrains restés libres entre Ris-Orangis et Corbeil-Essonnes.
- Elle s'appellera "Ville Nouvelle d'EVRY".
- Elle devra apporter un équilibre harmonieux entre l'habitat, le travail, l'éducation, les loisirs et les transports sur le territoire inscrit entre l'Orge, la Seine et l'Essonne.
- Elle sera la Préfecture du Département de l'Essonne et son centre aura une vocation régionale.

A quoi correspond le sigle de la ville nouvelle ?

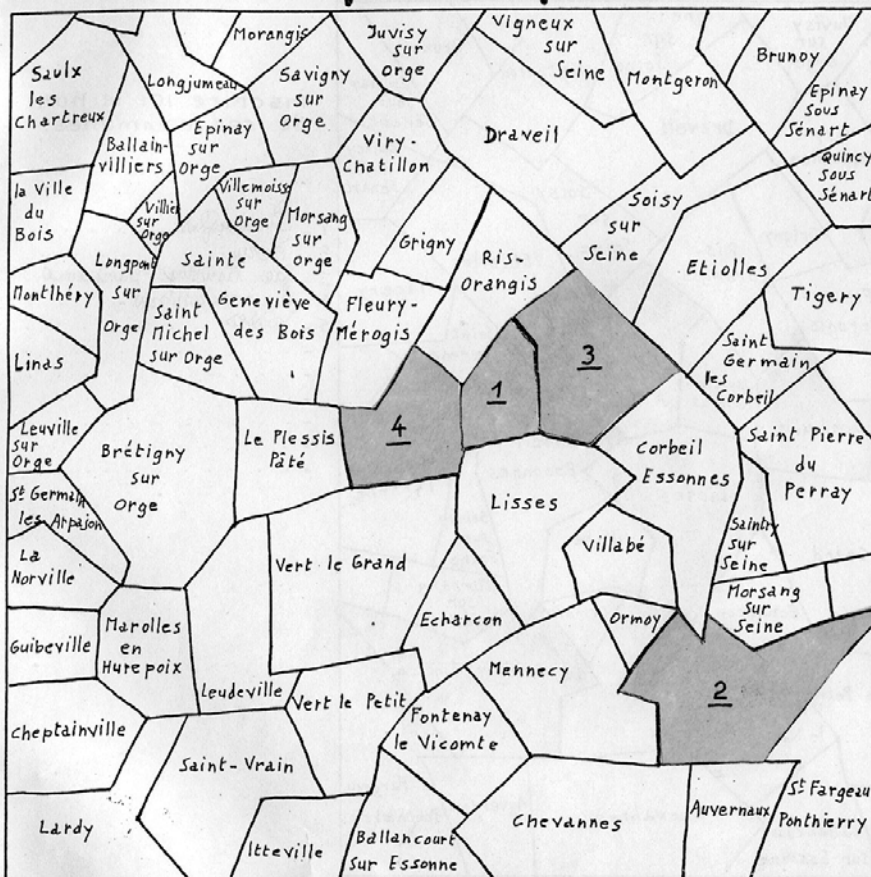
- 2 habitat
- 3 emplois
- 4 parcs
- centre



Extraits du "livret-jeux" expliquant les institutions de la ville nouvelle à tous les élèves...

communes ayant répondu oui à la création d'un S.C.A. (1972)

pour trouver ces communes: découper la planche n° ④



inscrire ici le nom de ces communes:

- 1- Courcouronnes
- 2- St Germain des Corbeil
- 3- Evry
- 4- Fontainebleau

A map of the Paris region showing various towns and their distances from Paris. The map is divided into numbered regions: 1 (Le Plessis Pâté), 2 (Draveil), 3 (Ormeau), 4 (Grigny), and 5 (Corbeil-Essonnes). The towns shown include Saulx les Chartreux, Longjumeau, Morangis, Savigny sur Orge, Juvisy sur Orge, Vigneux sur Seine, Montgeron, Brunoy, Epinay sous Sénart, Quincy sous Sénart, Draveil, Soisy sur Seine, Etolles, Tigery, Saint Germain les Corbeil, Saint Pierre du Perray, Corbeil Essonnes, Villabé, Ormeau, Mannecy, Fontenay le Vicomte, Chevannes, Auvernaux, St Fargeau, Ponthierry, Ballancourt sur Essonne, lteville, Saint-Vrain, Leudeville, Cheptainville, Guéville, Marolles en Hurepoix, La Norville, St Germain les Arpajon, Brétigny sur Orge, Leuville sur Orge, Linas, Montlhéry, Longjumeau, Ville sur Orge, Sainte Geneviève des Bois, Saint Michel sur Orge, Fleury-Mérogis, Grigny, Ris-Orangis, and la Ville du Bois.

pour trouver ces communes: découper la planche n° 5

- 1 - Bonduffer
- 2 - Berry
- 3 - Joe Bouzway. Montclair
- 4 - Bourcournes
- 5 - Siller

les 2 solutions proposées: (Loi Boscher du 10 juillet 1970)

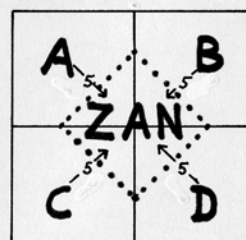
A	B
C	D

The diagram consists of a central diamond shape (rhombus) labeled 'E'. This diamond is oriented with its vertices pointing towards the top, bottom, left, and right. Surrounding the diamond are four rectangular regions, each labeled with a letter: 'A' is at the top-left, 'B' is at the top-right, 'C' is at the bottom-left, and 'D' is at the bottom-right. The regions are separated by thin white lines, and the entire diagram is enclosed within a larger rectangular border.

①

②

S. C. A.



47



1982, autocollant ACUSCO

Le Républicain 27-7-83

La tribune des municipales

Lettre ouverte aux élus et aux candidats aux élections municipales de la ville nouvelle

L'A.C.U.S.C.O. (association pour la création d'une seule commune), nous prie d'insérer :

Les élus de Bondoufle, Évry, Courcouronnes et Lisses ont décidé, lors de la dernière réunion du S.C.A. de refuser l'information aux habitants de la ville nouvelle sur le devenir des institutions communales. L'exposition sur ce thème, promise depuis le mois de septembre par le président du S.C.A., puis repoussée en décembre, enfin annoncée pour la mi-janvier, est maintenant repoussée après les élections municipales.

Pourquoi, aujourd'hui, ce refus d'information des habitants ? Il a été répondu en séance publique du S.C.A. que cette information « embrouillerait les électeurs ». L'information des habitants serait-elle contraire aux principes de démocratie ?

Quelle peut être la valeur d'une équipe candidate qui ferait l'impasse sur le bouleversement imminent des institutions municipales de la ville nouvelle ?

Nous exigeons la tenue de l'exposition promise au plus vite, et bien sûr, avant les élections.

Nous demandons à toutes les listes candidates dans les quatre communes de la ville nouvelle, d'explicitier clairement leurs choix parmi les possibilités offertes par la loi... et élus, quel choix ils s'engagent à défendre.

ACUSCO

POUR LA VILLE NOUVELLE

Association « Pour la Ville Nouvelle »

Siège social : FIAP.

Les Passages

4, allée Jean-Rostand

91000 EVRY

LETTRE OUVERTE AUX HABITANTS DE LA VILLE NOUVELLE

TROP, C'EST TROP !

Les élus décident actuellement dans le plus grand secret de votre avenir par le biais de la Ville Nouvelle. Ils découpent celle-ci en quatre communes alors que ceci n'a aucun sens pour le plus grand nombre des habitants. Ils vous cachent la vérité en invoquant une soi-disante liberté communale. Les conséquences de ce choix sont les suivantes :

— L'argent versé actuellement par l'Etat à la Ville Nouvelle ne le sera plus aux quatre petites communes. Les impôts locaux vont donc augmenter considérablement.

— Les entreprises qui jusque-là venaient s'installer en Ville Nouvelle (Ex. : CNES, ARIANESPACE, IKEA, CHAMBOURCY) ne seront plus attirées par aucune des quatre petites communes. Les recettes fiscales vont donc diminuer ainsi que les emplois sur place et les impôts locaux vont augmenter d'autant plus.

— L'échelle de la Ville Nouvelle permet de maintenir à la disposition de la population un encadrement compétent. Cette dimension, la Ville Nouvelle est sur le point de l'atteindre. Mais que font nos élus ? Pour toute réponse ils bradent une entreprise locale de 600 salariés à notre service : « Le Syndicat Communautaire d'Aménagement » (S.C.A.).

Dès maintenant les dossiers importants de notre vie quotidienne ne sont déjà plus traités.

— Les transports en commun, la gare du centre ville se dégradent de plus en plus. Qui se bat sur cette ville pour la mise en place de trains semi-directs pour aller et venir de Paris ?

— La sécurité dans les parkings, dans les quartiers, dans les lycées se dégrade tous les jours. Des vols continus touchent les uns et les autres. Quelles solutions sont recherchées et mises en place ?

— En matière de chauffage urbain, certaines résidences subissent 50 % d'augmentation. Qui contrôle aujourd'hui la prestation du concessionnaire ?

— Au lieu de dynamiser les équipes en place, ils dilapident ce capital au profit des anciennes communes qui n'auront jamais la taille nécessaire pour en tirer parti.

Exemple : Qu'a fait la commune de Lisses des taxes professionnelles d'I.B.M. ? Rien ! 60 millions anciens ont été ainsi perdus pour Lisses et pour la Ville Nouvelle cette année.

Alors qu'il est bien connu que l'UNION FAIT LA FORCE chez nous on prône le « chacun pour soi ».

A QUI PROFITE LE CRIME ?

- 1 - A chaque élu local qui veut conserver son petit pouvoir personnel,
- 2 - A l'Etat qui va profiter de la situation pour « faire des économies » sur notre dos,
- 3 - Au pouvoir économique : les chefs d'entreprise profiteront de la division pour aller dans la commune qui demandera le moins,
- 4 - Aux promoteurs qui sauront vite tirer parti de la situation pour faire du « rentable » et laisser le reste.

Voilà comment on défend l'intérêt des habitants !

ACUSCO POUR LA VILLE NOUVELLE
(Association pour la création d'une seule commune).

VOILA COMMENT ON DÉFEND L'INTÉRÊT DES HABITANTS !

A.C.U.S.C.O.

Siège provisoire : FIAP.

Les Passages

4 Allée Jean Rostand

91000 EVRY

Evry, le 04 février 1983

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR MICHEL ROCARD

Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire,

ET A MONSIEUR GASTON DEFFERRE

Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation

Monsieur le Ministre,

Malgré la nouvelle loi présentée à l'Assemblée Nationale au cours de l'automne 1982, destinée à rétablir le droit commun pour les habitants des Villes Nouvelles, nous n'aurons pas de conseil municipal responsable, prenant en charge les intérêts des 20.000 habitants de la Zone d'Agglomération Nouvelle.

Depuis 9 ans, ces habitants n'ont pas d'élus ; ils comptaient sur la loi pour que leur situation se régularise. En effet, leurs impôts locaux sont votés - sans débat - par des tiers. Faisant fi des nouvelles possibilités offertes par la loi et nous tenant volontairement dans l'ignorance, l'ensemble des listes constituées par les différents partis, aussi bien de la majorité que de l'opposition, continuent à tout faire pour ignorer la Ville Nouvelle. Dans ces conditions, ces élus continueront à défendre des intérêts de clochers qui vont à l'encontre des nôtres. Dès maintenant, ils préparent entre eux le partage de nos parcs industriels, ce qui a pour effet de remettre en cause d'une manière irrémédiable l'avenir de la Ville Nouvelle.

Devant cette situation alarmante, nous vous demandons de modifier la loi afin que l'avenir des Villes Nouvelles soit décidé, dans tous les cas de figures, directement par leurs habitants (référendum après une large information) et non pas par ces nouveaux élus qui ne se prévalent pas de la Ville Nouvelle.

Pour l'ACUSCO

Marc ALMERAS



A . C . U . S . C . O .

ASSOCIATION POUR LA CRÉATION D'UNE SEULE COMMUNE.

(1 VILLE = 1 COMMUNE)

Lettre ouverte aux habitants

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

- Si nous avons trouvé un logement ici...
...c'est parce que nous sommes en **Ville Nouvelle.**
- Si l'environnement est calme, de qualité, avec des cheminements piétons, pistes cyclables, etc...
...c'est parce que nous sommes en **Ville Nouvelle.**
- Si nos enfants vont à l'école près de chez eux en sécurité... (35 écoles maternelles + 35 écoles primaires)
...c'est parce que nous sommes en **Ville Nouvelle.**
- Si les plus grands ont 6 collèges, 1 LEP, 2 lycées, 800 places d'enseignement supérieur, le tout sur place...
...c'est parce que nous sommes en **Ville Nouvelle.**
- Si nous avons 14 terrains de sport, 3 piscines, 9 gymnases, 15 terrains de foot, 4 terrains de rugby, 1 hippodrome...
...c'est parce que nous sommes en **Ville Nouvelle.**
- Si nous avons 5 parcs de l'importance du jardin du Luxembourg...
...c'est parce que nous sommes en **Ville Nouvelle.**
- Si nous avons 12 crèches et haltes garderies...
...c'est parce que nous sommes en **Ville Nouvelle.**
- Si nous avons 1 hôpital...
...c'est parce que nous sommes en **Ville Nouvelle.**
- Si nous avons 12 maisons de quartier et salles des fêtes...
...c'est parce que nous sommes en **Ville Nouvelle.**
- Si les commerces sont à proximité...
...c'est parce que nous sommes en **Ville Nouvelle.**
- Si les grands services publics (Sécurité sociale, Allocations familiales, Préfecture, Palais de justice, Bourse du travail, etc.) sont chez nous...
...c'est parce que nous sommes en **Ville Nouvelle.**
- Si nous avons plusieurs salles de spectacle (dont la plus grande du département), des cinémas, patinoire, bibliothèque, etc...
...c'est parce que nous sommes en **Ville Nouvelle.**
- Si nous avons en une nouvelle ligne de chemin de fer avec trois gares, un réseau d'autobus complet...
...c'est parce que nous sommes en **Ville Nouvelle.**
- Si 25 000 emplois sont venus s'implanter là où nous vivons...
...c'est parce que nous sommes en **Ville Nouvelle.**
- Si un grand nombre d'autres entreprises envisagent de venir s'installer ici...
...c'est parce que nous sommes en **Ville Nouvelle.**

QUI VA PAYER LA CASSE?

L'avenir de la Ville Nouvelle se décide sans vous en ce moment, ça va coûter cher si l'État retire ses financements.

INFORMONS-NOUS

Le mardi 22 novembre 1983
au FIAP-EVRY
à 20 h 45
4, allée J.-Rostand
LES PASSAGES
EVRY

Association pour la Ville Nouvelle



novembre 1983, affiche ACUSCO



17 décembre 1983

MAIRIE DE LISSES (ESSONNE)

Code Postal : 91000 EVRY

Téléphone : 086.07.00

Fermeture le mercredi

Le 19 décembre 1983

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

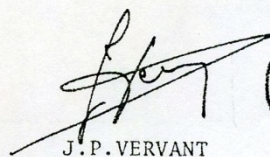
Lors de l'Assemblée Publique à laquelle je vous avais convié pour vous donner les dernières informations concernant le sort de notre commune, je vous réaffirmais ma volonté de poursuivre mon combat pour le retrait de Lisses de la Ville Nouvelle et vous demandais votre soutien.

Aussi, aujourd'hui je vous propose de signer avec moi la lettre que j'envoie à Monsieur le Premier Ministre, afin qu'il m'accorde une audience.

Vous savez que la Loi ne nous laisse que jusqu'au 31 décembre 1983 pour étudier une possibilité de retrait, je vous demande donc de retourner la lettre ci-jointe complétée et signée par vous aujourd'hui même à l'adresse suivante :

Monsieur le Premier Ministre
Hôtel MATIGNON
57, avenue de Varennes
75007 PARIS

Connaissant l'intérêt que vous portez à notre commune je sais que cette fois encore je peux compter sur vous.


J.P. VERVANT
Maire de LISSES



association

POUR LA VILLE NOUVELLE

4 allée Jean Rostand, les passages,
91000 Evry Ville Nouvelle.

invitation à la réunion
d'information pour une action,
mardi 14 février 84
20^h30 au FIAP-Evry.

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

En application de la Loi du 13 juillet 1983 "portant modification du statut des agglomérations nouvelles", le Syndicat Communautaire d'Aménagement doit se prononcer prochainement sur la future organisation de la Ville Nouvelle d'Evry...

Peut-être savez-vous que l'ACUSCO, Association pour la Création d'Une Seule Commune, s'est transformée, en septembre 83, en association déclarée sous le titre : POUR LA VILLE NOUVELLE.

Notre conviction reste inchangée : pour notre Ville Nouvelle, la fusion est la solution la meilleure, pour notre intérêt d'habitants, et celui de nos enfants. La loi propose d'ailleurs cette solution comme première possibilité (article 6, 1^{er}).

Comme vous l'avez déjà exprimé par la signature de nos pétitions, par votre participation à nos actions et à nos débats, vous êtes sensible à l'avenir de votre ville. Nous comptons sur votre présence, le

MARDI 14 FÉVRIER à 20^h30
au FIAP-Evry

Après une information sur la situation à ce jour, nous verrons les moyens à mettre en œuvre ensemble pour une information, une sensibilisation de la population à son, à notre devenir.

Bien cordialement,

Pour l'Association,

Le Président
Marc ALMÉRAS.

Pour La Ville Nouvelle

Siège Social : 4 les Passages , 91000 EVRY Ville Nouvelle

le 1^{er} mars 84,

Madame, Monsieur,

Au cours de l'Assemblée de notre association, qui s'est déroulée le 14 février dernier, il a été décidé une action dans les locaux du S.C.A. le mercredi 21 mars 84.

Nous vous confirmons la rencontre du :

JEUDI 8 MARS , 20^H45 précises
au FIAP - EVRY

afin de mettre sur pied notre manifestation.

Que chacun réfléchisse donc :

- aux arguments à développer, et à l'objectif précis à cerner actuellement;
- aux modalités de notre intervention du 21;
- à la manière d'augmenter la participation des habitants à notre cause;
- aux moyens de sensibiliser la presse;
- etc !

A bientôt donc, comptant fermement sur votre présence.

Le Bureau

"POUR LA VILLE NOUVELLE"

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 AVRIL 84 au Fiap.

Présents : J.C. Brémaud, M.F. Jobard, G. Germain, D. Planquette, R. Goldmann.

- ① Le Tribunal Administratif vient d'annuler le Comité du S.C.A. qui s'était tenu le 30 décembre 83 (les nouveaux représentants siégeant à ce comité, suite à diverses "tractations", n'ayant pu avoir été convoqués dans les délais légaux).

Ceci annule le vote du S.C.A. ayant opté pour le maintien des 4 communes.

TOUT EST ARRÊTÉ DONC, POUR LA VILLE NOUVELLE, IL REVIENT AU CONSEIL D'ÉTAT DE TRANCHER PAR DÉCRET, sur l'appartenance ou non à la V.N. de Lisses et Bondoufle.

Il semblerait qu'en fait le Conseil d'Etat ne puisse qu'entériner le maintien des 4 communes ; mais...

- ② le COMITÉ DU S.C.A. prévu le 25 est avancé au 24 AVRIL

En principe : vote du budget ; mais RIEN, STRICTEMENT RIEN n'a pu filtrer sur ce budget. Ceci n'empêche pas, bien au contraire, une participation de ceux de l'association (et d'autres) qui seraient présents le 24...

- ③ - Rédaction d'une lettre au Rédacteur en chef de "la Nouvelle" pour qu'il publie l'erratum corrigeant le mensonge de la p.70 de la Postface de Guyard au livre de Marc Archelgi.
- Rédaction d'une lettre à Guyard concernant ce même correctif.
- Rédaction d'une lettre ouverte à M^r le Premier Ministre (pour lui, et au "Républicain") dans le style de celle de Vervant, mais dénonçant le détournement de la loi au profit des communes et au détriment de l'ensemble de la V.N., et réaffirmant notre désir de fusion.

Pour ce Document mémoire :

André DARMAGNAC a effectué la mise en forme des interviews.

Dominique PLANQUETTE s'est occupé des illustrations et de la mise en page.

Mémoire de la ville nouvelle
Siège social : Communauté d'agglomération d'Evry-Centre-Essonne
C/O Service mémoire et documentation
110 place de l'Agora BP 62 91002 EVRY Cedex

[http : //www.agglo-evry.fr](http://www.agglo-evry.fr)
mailto : asso.mvn@laposte.net

5 €